

SUN FORWARD VAINQUEUR DE LA DIVISION DE TROIS ANS

Le descendant de Sun Briar a battu Colonel Seth et Cross Word, alors que Willie K. n'a pas fini dans l'argent. — Une pour Martha Washington.

Bowie, Md., 12 — Sun Forward, appartenant à l'écurie J. P. Smith a complètement renversé les calculs des amateurs et a remporté la victoire de Bowie en gagnant la Handicap Calvert, le numéro principal à l'affiche. Le Handicap était réservé à la division de trois ans et réunissait six partants. Colonel Seth a fini deuxième et Tip Top a décroché le troisième argent. Sun Forward, qui fut conduit par le jockey Workman a rapporté \$21.00 pour la mise habituelle.

Dans la course "Jane" ouverte aux chevaux du sexe féminin, Martha Washington a remporté sa première victoire de la saison, battant Suky et Cross Word, qui ont fini deuxième et troisième respectivement.

Résultats des courses de cet après-midi.

Première course, 4 furlongs. — 1. Quanna, 118. Schaefer, 9.30, 6.30, 3.50; 2. Polar Sea, 118. Maiben, 8.30, 3.70; 3. Orphy, 118. Workman, 2.40. Temps 0.48. aPlute, Eva May, aHoneybrook, Frank, One Cent ont aussi couru.

— Entrée Nevada Stock Farm. Deuxième course, 6 furlongs. — 1. Queen Bessie, 102. Walker, 30.50, 12.50, 9.00; 2. Croissantin, 111. Workman, 3.50, 2.70; 3. Joan Shirley, 100. Hober, 5.50. Temps 1.15. aTommy Foster, Copey Boy, Fletching, Kocipotea, Spanish Castle, Reich Shot, aGolden Finn, aCompass, Encamp ont aussi couru.

— Field. Troisième course, 6 1/2 furlongs. — 1. Kathleen Crosby, 110. Church, 9.60, 4.70, 3.10; 2. Nat Evans, 110. Workman, 4.90, 3.50; 3. Harvey Stedman, 110. Emery, 3.50. Temps 1.19.3.5. Golden Wanderer, Bruns, Martha Martin, Body Guard, War Man ont aussi couru.

Quatrième course, 7 furlongs. — 1. Martha Washington, 108. Maiben, 6.40, 3.90, 2.80; 2. Sully, 100. Bourassa, 5.20, 3.00; 3. Cross Word, 103. Watters, 2.20. Temps 1.28. Ever More, Ella M., Queen Navarre ont aussi couru.

LES COURSES D'HIVER SONT DE PLUS EN PLUS PROFITABLES

ses au cours des réunions de la Louisiane, le Plus de trois millions ont été distribués en Bour-Mexique, la Floride et Cuba. — Sir Harry et Crusader à Havre de Grâce.

Les courses d'hiver deviennent de plus en plus importantes pour l'industrie de l'élevage et si on s'en rapporte aux statistiques de la "Racing Form" un montant de \$3,139,756 a été distribué en courses cet hiver dans le sud des États-Unis. Il y a eu des réunions en Floride, à Cuba, dans la Louisiane et au Mexique.

La Nouvelle-Orléans a elle seule a contribué un montant de \$990,108; Tia Juana donne \$918,470; les pistes de la Floride ont offert \$823,880, et la part de Miami fut de \$550,890; puis la Havane a distribué \$407,300.

La saison d'hiver a commencé le 25 novembre 1925, jour d'Action de Grâce aux États-Unis et elle s'est terminée le 3 avril 1927. Il y eut 11 matinales et 777 courses à la Nouvelle-Orléans; 102 jours et 904 courses à Tia Juana; 99 jours et 792 courses en Floride; 86 jours et 571 courses à Cuba.

A HAVRE DE GRACE
Havre de Grâce, Md., 12 — Les noms de plusieurs étoiles de la saison d'hiver font partie de la liste des nominations aux quatre classiques de \$10,000 qui seront disputées lors de la réunion de Havre de Grâce, qui sera inaugurée samedi après-midi.

Les numéros spéciaux de Havre de Grâce seront le Handicap Hartford; le Handicap Philadelphie; le Handicap Chesapeake et l'Aberdeen Stakes.

Sir Harry, vainqueur du Handicap Cofroth, à Tia Juana, est au nombre des inscrits du Tartford, avec Crusader, qui a remporté les honneurs de la division de trois ans au dernier d'autres éligibles sont: Corvette, Eldito, Princess Doreen, Singlefoot, Canter, Terry, Point Breeze, Silver Fox, Sweetser, Sankari, Cheops, Riprap, The Satrap, Valerous, Bostonian, Whiskery, Afterglow, Kentucky 24, Social Mug, Nicholas, Sunard, Senator Norris, Cudgeler, Navigator, Piletta, Painted Lady, Triton, Prince of Wales, Rolle Royce, Arno, Joy Smoke, Volante, Flight of Time et Croypden.

On a aussi annoncé que Sarazen fera probablement ses débuts au cours de la réunion de Havre de Grâce. Durant sa carrière il a amassé un total de \$225,000 en courses et son entraîneur veut qu'il brise le record de \$252,395, établi par Esterminator. Ceux qui ont vu le pur sang à l'œuvre disent qu'il est en grande condition et qu'il a de grosses chances d'arriver à son but.

JOE CATTÀ DE RETOUR
Joe Cattà, l'un des directeurs du Canadien, vient d'arriver de la Nouvelle-Orléans, où il a dirigé les opérations du mutuel à la piste Jefferson. M. Cattà dit que la saison de la Nouvelle-Orléans a bien fini et que le sport est maintenant plus populaire que jamais dans la métropole du sud des États-Unis. On a annoncé qu'il y aura une as-

Septième course, 1 1/8 milles. — 1. The Ally, 109. Josiah, 11.70, 6.40, 4.50; 2. Battle Shot, 103. B. Fisher, 8.80, 5.00; 3. Blowhorn, 108. Bourassa, 4.20. Temps 1.55.2.5. Tony Beau, Kociusko, Speedy Prince, Frosby Boy ont aussi couru.

LES ENTREES A BOWIE
Voici la liste des inscrites aux courses de mercredi après-midi.

Première course, 6 1/2 furlongs. — Betty Brown 107; Mark Master 106; Johnny Jewell 109; Strut Miss Lizie 106; Ten Sixty 106; Foxmore 105; Alletache 106; Lemmos 110; The Seer 114; Night March 112; Touyouyou 111; Wild Aster 122; Applecross 116; Care Free 112; Nayart 107.

Deuxième course, 1 mille et 70 verges. — Wish I Win 105; Harry Carroll 110; Chef d'Ouvre 110; Toiler 109; Masquerado 110; Brotherhood 105; Jimson 110; Candy-maker 105; Kelaeth 109; El Canoe 105; Sam Smith 110; Jingle 110; Royal Flag 105; Jacques 105; Steinway 100; Frances Victoria 100; Molly Lockett 104; Becky Sue 100; Gaffer 100; Sir Galahad II 110.

Troisième course, 7 furlongs. — Porto Bello Gold 112; Faddy 112; Agrefi 109; Sallies Valley 105; Mariner 112; Shup 110; Billy Black 107; Croissantin 107; Giant 107; Long Joe 110; Grierson 107.

Quatrième course, 4 furlongs. — aJim Bridger 109; b-Skavar 115; c-Taanna 109; d-Prate 115; e-African Daisy 106; High Hope 112; Titter 105; Lenny 115; e-Little Broom 112; Philosophy 108.

— Entrée Nevada Stock Farm. — Entrée ecurie Greenetree. — Entrée William Garth. Cinquième course, 1 mille et 70 verges. — Bruns 110; Priceman 109; Fatal Dart 112; Prickly Heat 126; Stirrup Cup 120; Ebufford 107; Flagship 108; a-Thistlewood 115; a-Polante 105.

— Entrée Nevada Stock Farm. Sixième course, 1 1/8 mille. — Resourceful 103; Captain Martin 113; Hedgepiece 116; Deronda 105; Golden Rule 113; Alleviator 110.

Septième course, 1 mille et 70 verges. — Expecter 114; The Ally 110; Chickvale 105; Maxie 114; Bessie Gershel 109; Frigate 110; Washington 116; Kociusko 105; Who Knows Me 110; Lord Meise 113; Speedy Prince 116; Gaffney 114; Woolworth 111; Vie 106; Lanoli 110; Tony Beau 110; Just 100; Queen Navarre 100; Kinsman 100.

RIP RAP EN CONDITION
New-York, 12 — S'il faut s'en rapporter aux exercices qui se sont fait récemment, l'écurie Sage possède en Rip Rap l'un des meilleurs candidats au Derby du Kentucky. Lundi matin Rip Rap a fait son apparition et il a fait cinq furlongs en 1.01.3.5. Il a couvert les six furlongs en 1.15, mais son jockey avait commencé à le retenir après avoir couvert le cinquième furlong. La semaine dernière le même cheval a fait un exercice d'un mille en 1.45.4.5.

On a annoncé que Rip Rap sera envoyé à Havre de Grâce immédiatement et qu'il débutera dans le Handicap Chesapeake. Et plus tard il sera envoyé au Kentucky, afin d'avoir un peu de repos avant la riche classique de Churchill Downs.

LES CHANCES DE FAIR STAR
Regret est la seule pouliche qui ait gagné un Derby du Kentucky mais s'il faut s'en rapporter aux opinions de certains entraîneurs qui sont au courant de la situation, il se peut qu'une autre pouliche triomphe cette année. Et celle-là c'est Fair Star, appartenant à M. William Du Pont, de Wilmington, Del.

L'an dernier Fair Star a gagné la part du lion dans la jeune division, décrochant 88,960 en courses. Elle a gagné six courses, se classa deuxième en quatre occasions et finit troisième une fois.

Ses meilleurs victoires furent dans le Futurity de Pimlico et dans le "Selma Stakes" à Laurel. Cette victoire lui valut \$23,370. Dans cette course il y avait 13 partants et Saledady força Festive à céder. Fair Star avait été ménagée et s'avança à temps pour décrocher la victoire. Elle couvrit le mille en 1.40.

Plus tard Fair Star fit encore une meilleure course pour gagner le Futurity de Pimlico, qui lui valut \$89,660. Dans cette course elle battit des chevaux comme Jopagan, Whiskery, Saxon, Bostonian, Valerous, etc.

Fair Star constitue l'un des exemples frappants des fortunes du turf. Elle ne coûta que \$3,000 aux ventes de Saratoga en 1926. Elle avait été mise à l'encan pour le compte de Mme Louise Vinu.

AU NATIONAL

Lundi prochain, ouverture de la Kermesse

L'administrateur, Monsieur V. C. Reed, est en train de voir aux derniers détails en vue de l'organisation de la Kermesse qui commencera à la Païestere, lundi soir à 8.00 heures.

L'entrée des salles est gratuite et le public montrealais est cordialement invité à venir visiter et encourager notre Association canadienne-française.

Durant la Kermesse les visiteurs auront accès à la salle de quilles et de billard dont ils pourront profiter des amusements.

Les organisateurs espèrent que le public profitera de l'invitation qui leur est faite, et qu'à partir de lundi, il y aura foule chaque soir à la Païestere. Les amusements ne feront pas défaut. En outre un orchestre jouera tous les soirs.

Ce soir, le 13 avril, à 8.30, aura lieu au National une partie de polo aquatique entre le M. S. C. et Le National, et M. A. A. et le C. P. R.

Les amateurs sont cordialement invités à assister à cette jouée qui ne manquera pas d'être très intéressante. LA KERMESSE DU 18 AVRIL AU 1er MAI

Les amis du National sont priés de ne pas oublier que c'est lundi le 18, qu'ils commencent à faiblir tandis que les Bruins semblent aussi forts qu'auparavant.

LES AMERICAINS MECONTENTES
Parlant du système de détail de la Ligue de Hockey Nationale, Joseph L. Roberts écrit ce qui suit dans le "Morning Telegraph", de New-York:

"Des nouvelles nous viennent du nord, annonçant que les chefs qui dirigent le passe-temps le plus excitant de l'hiver, le hockey, ont décidé que le système de détail actuellement en vogue dans la Ligue de Hockey Nationale sera encore en vigueur l'an prochain.

Ceci, à la suite de l'agitation qui s'est produite au sujet du détail Boston-New-York Ranger, prouve que les lords du hockey n'y reviendront pas. C'est ainsi qu'un fait reconnu que Frank Calder, le président de la Ligue, qui a créé le règlement, cheri ce système comme s'il s'agissait de sa principale distraction.

Comment se fait-il qu'un club qui a été battu peut revenir dans la guerre et ensuite détrôner le principal vainqueur? Ceci n'a jamais été la manière de penser des Américains.

"La contentation de Calder veut que le système de détail stimule l'intérêt, mais il ne tient pas compte qu'il ne serait pas sage de continuer le hockey pour qu'il arrive en conflit avec le jeu national américain, le baseball.

LES PROJETS DE JOHNNY MILES

Boston, 12 — Johnny Miles, de Syney Mines, N.-E., qui voulait devenir un boxeur professionnel, mais qu'il a abandonné son projet parce que sa mère ne partageait pas son avis et qui décida de se faire coureur de marathons, a maintenant l'ambition de représenter le Canada aux Jeux Olympiques de Hollande, en 1928. Miles, qui se mit en évidence en gagnant le marathon de Boston en un temps record, dit qu'il est en excellente condition et qu'il espère abaisser son record le 19 avril lorsqu'il prendra part à la 31e course annuelle entre Hopkinton et Boston. "D'ici à huit jours", déclare-t-il, "je me propose de marcher et courir de 10 à 22 milles par jour sur la piste du marathon; ensuite, je ne pratiquerai plus la course jusqu'au 19 avril. J'espère gagner encore et je je puis je briser le record." Miles détient le record actuel, qui est de deux heures, 25 minutes et 40 secondes 3/5. Interrogé au sujet de ses projets d'avenir, Miles dit qu'il ne son ge pas à se marier. Il demeure avec son père et sa mère. Son père surveille son entraînement et sa même fait la cuisine.

ASSEMBLEE DU CLUB PIONNIER

Le club de baseball Pionnier tiendra une assemblée ce soir à 8.30 au No 10772 Lamarche, Sault aux Rochettes. Tous les joueurs sont priés d'être présents.

Le Pionnier, qui aura cette année une des meilleures équipes amateurs, est prêt à arranger des parties avec tout club de la ville et des environs. Inf., Léopold Robert, 10772 Lamarche, Sault aux Rochettes, Calumet 3786J.

L'ASSOCIATION FEUILLE D'ERABLE

Tous les joueurs du club de baseball La Feuille d'Erable sont priés d'assister à une importante assemblée qui aura lieu ce soir, aux quartiers généraux de l'échevin Mercure, 4754 Papineau.

Les membres du club sont invités. L'équipe remercie l'échevin Mercure pour avoir mis sa salle à la disposition du club. M. Alex Mailloux, M. R. S. Jules et M. Dorval sont priés d'assister à cette assemblée. Inf., Wilfrid Raiche, 5160 Chambard; René Martineau, 5049 Fabre, Amb. 8283.

LA COLONIE DES VACANCES JEANNE D'ARC AGRANDIRAIT

Ses locaux qui abritent les hospitalisés sont trop petits. — Un tag-day à cette fin

Les colonies de vacances sont bien connues et fort appréciées du public de Montréal. Depuis 15 ans qu'elles sont ouvertes à Contrecoeur, elles ont reçu des milliers d'enfants, des petites filles ont la leur depuis l'an dernier. Les enfants de Montréal y ont été hospitalisés pendant les trois semaines réglementaires. Les demandes d'admission ont de beaucoup dépassé ce nombre. Mais le local unique, quoique vaste et bien aménagé, n'en pouvait recevoir davantage. Le succès rend ambitieux et hardi. Aussi nous proposons-nous cette année, d'agrandir les locaux, autant que nous le permettront nos ressources, encore bien restreintes. Pas de terres à acheter, puisque la colonie Jeanne d'Arc pour fillettes est fondée sur le fleuve, une belle propriété de deux arpents par trente en profondeur. Seulement le bois coûte cher et de modestes constructions demandent toujours d'assez fortes sommes d'argent. Voilà pourquoi, samedi prochain, la Colonie Jeanne d'Arc s'adressera au public de Montréal, afin de se mettre en état d'agrandir et d'améliorer. Elle a confiance en la générosité inépuisable des notables bourgeois qui ont été et seront devenus de charité. Elle demande de faire bon accueil à ses quêteurs et quêteuses, qui, toute la journée du samedi-saint, parcourront la ville,

UNE VICTOIRE POUR OTTAWA TERMINERAIT LES SERIES

Si les Sénateurs triomphent ce soir, ils deviendront détenteurs de la Coupe Stanley et champions du Monde. — Les Américains sont mécontents du système de détail

Ottawa, 12 — Les clubs Ottawa et Boston joueront ce soir la quatrième partie des séries mondiales et si les Sénateurs triomphent ils deviendront champions du monde et détenteurs de la Coupe Stanley. Mais s'il y avait encore partie, nulle la situation se compliquerait grandement. Ce matin le président Calder a déclaré de nouveau qu'il n'y aurait pas plus de cinq parties.

À partir de la partie de ce soir les joueurs n'auront rien des recettes. Les profits ne se distribuent que les profits des trois premières rencontres. La balance des recettes dans la série appartiendra à la Ligue de Hockey Nationale.

"Un autre côté, les amateurs locaux s'accordent à dire que les Sénateurs sont loin de détenir la coupe. On dit qu'ils commencent à faiblir tandis que les Bruins semblent aussi forts qu'auparavant.

LES AMERICAINS MECONTENTES
Parlant du système de détail de la Ligue de Hockey Nationale, Joseph L. Roberts écrit ce qui suit dans le "Morning Telegraph", de New-York:

"Des nouvelles nous viennent du nord, annonçant que les chefs qui dirigent le passe-temps le plus excitant de l'hiver, le hockey, ont décidé que le système de détail actuellement en vogue dans la Ligue de Hockey Nationale sera encore en vigueur l'an prochain.

Ceci, à la suite de l'agitation qui s'est produite au sujet du détail Boston-New-York Ranger, prouve que les lords du hockey n'y reviendront pas. C'est ainsi qu'un fait reconnu que Frank Calder, le président de la Ligue, qui a créé le règlement, cheri ce système comme s'il s'agissait de sa principale distraction.

Comment se fait-il qu'un club qui a été battu peut revenir dans la guerre et ensuite détrôner le principal vainqueur? Ceci n'a jamais été la manière de penser des Américains.

"La contentation de Calder veut que le système de détail stimule l'intérêt, mais il ne tient pas compte qu'il ne serait pas sage de continuer le hockey pour qu'il arrive en conflit avec le jeu national américain, le baseball.

LA LIGUE INDEPENDANTE SERA A L'OEUVRE SOUS PEU

Le circuit du président Xiste Narbonne commença ses séries le 24 avril au terrain de Guybourg. — Cédule de deux séries, dont la dernière se terminera le 2 octobre.

La Ligue de Baseball indépendante fera l'inauguration de sa saison, le 24 avril au terrain du Parc Guybourg alors que deux parties seront inscrites au programme. Dans la joute d'ouverture, le club Hochelaga sera aux prises avec le Saint-Eusèbe, qui fera ses débuts dans le circuit du président Narbonne et la deuxième rencontre aura lieu entre le Beauvillage et le club Guybourg qui fut déclaré champion l'an dernier à la suite du refus du club Ahuntsic de faire disputer la dernière partie de la série de détail. La saison de la Ligue indépendante comprendra vingt-quatre parties divisées en deux séries. Le gagnant de la première moitié de la saison rencontrera le vainqueur de la deuxième moitié pour le championnat de la ligue. Les séries régulières prendront fin le 2 octobre.

Voici le calendrier des joutes pour la saison 1927:

Première série
24 avril—Hochelaga vs S.-Eusèbe; Beauvillage vs Guybourg.
1 mai—S.-Eusèbe vs Beauvillage; Guybourg vs Hochelaga.
8 mai—Hochelaga vs Beauvillage; S.-Eusèbe vs Guybourg.
15 mai—Guybourg vs Beauvillage; S.-Eusèbe vs Hochelaga.
22 mai—Hochelaga vs Guybourg; Beauvillage vs S.-Eusèbe.
29 mai—Guybourg vs S.-Eusèbe; Beauvillage vs Hochelaga.

Voici les noms des chefs d'équipe: Mlle Marie-Louis Payant, présidente du Tag-Day; Mme C. Croisière, M. André Leblanc, M. Armand Marion, Mme Thérèse Daigle, Mme Albert Gagné, Mme Lévesque, Mme A. Richard, Mme Julien Yello, Mme Hector Proulx, Mme Emile Clément, Mme Cécile Gagnon, Mlle Cécile Lancôt, Mlle Marie-Anne Corbeau, Mme Alfred Dombreski, Mlle Yvonne Larose, Mme A. Laporte, Mlle Germaine Noury, Mme Louis Guérin, Mme Ernest Lanouette, Mme René Hamel, Mlle Irène Lamoureux, Mlle Denise Landry, Mlle Simone Labonté, Mme A. Goyette, Mlle Antoinette Di Pietro, Mlle Marie-Ange Grégoire, Mme Lachance, Mlle Annette Montchamp, Mlle Cécile Duval, Mme Silvio Mathieu, Mme Papineau, Mme Louis Bergevin, Mme A. Brouillette, Mme Béatrice Wilson, Mme Hector Duguay, Mme St-Onge, Mme Albert Labossière, Mme S. Fournier, Mlle Laurence Tachereau, Mlle Mérisa Pleau.

Le Lapin fait parler de lui.
Le lapin, cette créature inoffensive que l'on relègue généralement aux contes du soir pour faire dormir les enfants, devient tout à coup un personnage de grande importance lui qui symbolise, avec ses oeufs fabuleux, la grande fête printanière de Pâques. Ses effigies en chocolat, en sucre et diverses autres substances, occuperont bientôt la première place dans les vitrines de nos magasins, tout comme la pensée d'un voyage de Pâques aura fait demeure dans nos esprits.

Des vacances insérées à Boston, New-York ou quelque autre centre renommé de la mode, ou bien à Atlantic City, la ville ensoleillée et enbaumée et le plus gai des rendez-vous de la

"Si les têtes de la Ligue croient pour un moment qu'ils peuvent lutter contre le sport qui est si cher au coeur des Américains, alors, ils sont en dehors de la piste. Le sport qui luttera contre le baseball n'est pas encore né. Assumant que les règlements furent faits avant que les Américains se mettent dans le hockey, Calder peut encore s'améliorer.

"La Ligue se réunira prochainement en assemblée et il se peut qu'il se produise quelque chose d'intéressant. Nous verrons donc."

HARTFORD Y SERA
Boston, 12. — La ligue Canado-Américaine a tenu son assemblée annuelle, au Boston A.A. Les cinq clubs étaient représentés et C. C. Clapp président. Les rapports du président démontrent que la ligue a joué une brillante saison et que son champion, le Springfield, a gagné la première série mondiale mineure. Le trophée "Memorial Fontaine", une superbe coupe en argent, a été présentée. C. C. Clapp a été réélu président et Thomas Kanaly a été élu secrétaire trésorier. Deux villes canadiennes ont demandé des franchises, qui leur ont été refusées par un vote unanime. Le seul club qui a des chances d'être accepté est celui de Hartford, Conn. La prochaine assemblée aura lieu en septembre, à Montréal.

DES ARBITRES DE LA N.H.L.
Boston, 12. — Lors de son assemblée annuelle, hier, la ligue Canado-Américaine a décidé que la coupe Henri Fontaine sera considérée comme un trophée perpétuel. La coupe portera le nom de Fontaine en mémoire du fondateur du club Québec, qui est décédé en janvier. Charles C. Clapp a été réélu président. Thomas Kanaly, de la Boston A.A., a été élu secrétaire-trésorier. Trois applications pour des franchises ont été favorablement considérées, tandis que deux autres ont été refusées. Les noms des applicants n'ont pas été rendus publics. Les membres ont étudié les possibilités de s'assurer les services d'arbitres de la N.H.L. en plus de ceux qu'ils ont actuellement.

Johnny Dundee a gagné le championnat poids plume en battant Eugène Cricqui et personne n'a jamais pu lui enlever le titre. Il y a quatre ans, le géant de Dundee annonçait que son projet de se marier avec la pesanture de 126 livres et qu'il abandonnait le titre. Plus tard ceci fut nié par Dundee, qui déclara qu'il n'avait jamais abandonné la couronne.

La Commission de l'Etat de New-York a alors organisé un tournoi éliminatoire et Louis Kid Kaplan, qui les amateurs locaux connaissent, fut proclamé comme vainqueur et champion du monde. Il se peut que Kaplan a réalisé qu'il ne pouvait non plus faire les 126 livres réglementaires et lui aussi annonça sa démission comme champion.

La Commission de New-York s'en mêla encore et elle ordonna comme tournoi éliminatoire, puis Benny Bass fut opposé à Red Chapman, à Madison Square Garden. Bass gagna sur un "foul" à la première ronde et parce que la réglementation ne fut pas satisfaisante, elle ordonna que les boxeurs se rencontrent de nouveau, ce qui ne fut jamais fait. Ceci prouve donc que la prochaine rencontre entre Bass et Dundee, à Philadelphie, constitue un défi aux autorités de New-York. Comme résultat, l'affaire promet de fournir un "chamallage" en règle, car un Etat aura son champion et un autre aura le sien.

S'il n'y avait que Bass et Dundee d'intéressés dans toute l'affaire, la situation serait vite réglée mais il y en a bien d'autres dans le plat.

Dans la catégorie poids plume il faut toujours donner beaucoup de considération aux prétentions de Honey Roy Finnigan. Ce dernier a d'abord défait Chapman une fois et il a toujours prouvé qu'il pouvait faire la pesanture réglementaire.

Et depuis quelque temps Sammy Fuller fait beaucoup parler de lui. Il a remporté de fameuses victoires. Il a battu des hommes comme Carl Tremaine, Johnny Shepherd, Johnny Brown et même Red Chapman.

Il existe aussi un autre homme qui mérite considération dans la catégorie poids plume. Il s'agit d'un nègre et celui-là c'est Chick Sugar. L'an dernier il a même défait Fuller, quitte à savoir s'il pourrait le faire aujourd'hui, mais ceci constitue toujours un bel exploit.

Et ici, à Montréal, nous avons toujours le même Leo Roy qui pour le moment, se contente du championnat poids plume du Canada. Leo voudrait détenir deux championnats canadiens et il réussira si ses espoirs se réalisent le 20 du courant, mais en attendant, il faut toujours lui concéder le droit d'aspirer aux honneurs suprêmes, soit à un championnat du monde. L'an dernier Leo a livré un furieux

LE PREMIER OCEANIQUE SERA A QUEBEC, JEUDI

(Dépêche de la Presse Canadienne) Québec, 12. — Le navire marchand "Laval County", le premier navire transatlantique à remonter le St-Laurent pour la saison de navigation qui vient d'être inaugurée, était passé par le détroit de Cabot sans le secours d'un brise-glace et n'était plus qu'à 140 milles de l'île St-Paul, à midi aujourd'hui. Il est attendu à Québec tard jeudi soir ou vendredi matin. Le vapeur "Saguenay" est arrivé à Québec à 1.30 heure aujourd'hui de Sorel et entrera prochainement à la cale-sèche de Lauzon pour y subir une inspection générale.

LA STATION QUADRAGESIMALE

La clôture de la station quadragesimale, à l'église Notre-Dame, aura lieu dimanche prochain, avant le salut des veilles solennelles, lesquelles auront lieu à 3 heures.

Le R.P. Dominique Nasse, o.p., y fera son sermon d'adieu.

LEO KID ROY VEUT FAIRE 128 LBS POUR CHRIS NEWTON

Il concèdera un peu de pesanteur au champion des poids léger, mais il dit qu'il veut être dans la meilleure forme possible. — La situation de la catégorie poids plume aux États-Unis continue de se mêler.

(Par Louis-A. Larivée)
Les boxeurs locaux qui battont le 20 avril au Forum, continueront leur entraînement au Cercle Outremont, et à tous les après-midis une grande animation règne dans le gymnase de la rue Bloomfield.

Leo Roy a décidé de faire de 128 à 129 livres pour sa rencontre avec Newton. Il sait fort bien qu'il sera forcé de concéder de cinq à six livres à son adversaire, mais il aime mieux être en excellente forme, car d'après lui il n'a jamais été aussi fort qu'à 128 livres.

Lorsqu'il s'est battu avec Kaplan, Roy avait dépassé 130 livres mais il prétend qu'à cette pesanteur il perd de sa souplesse. Il préfère donc concéder un peu de pesanteur mais être à son plus fort.

Roy ne manque pas de compagnons d'entraînement au Cercle Outremont, mais c'est avec Arthur Roger qu'il préfère boxer. Il dit que le petit boxeur du Ste-Brigide est solide et capable d'encaisser beaucoup de punition. Avec lui il est à son aise mais il dit qu'il doit souvent se protéger car Roger buche dur et il n'est pas bon de le laisser foncer trop souvent.

On a annoncé que la ceinture, emblème du championnat poids plume du Canada, présentée par la Commission Athlétique, sera remise à Leo Roy le soir de sa rencontre avec Newton. Roy a gagné le trophée en battant Vic Foley l'automne dernier. Pour en avoir la possession définitive, il faudra que Roy la défende avec succès deux autres fois.

ET LES POIS PLUME
Lors d'une conversation récente que nous avions avec Leo Kid Roy, il nous annonçait qu'il avait appris que Johnny Dundee et Benny Bass se rencontreraient à Philadelphie le 10 juin, dans un combat de dix rondes pour le championnat du monde de la catégorie poids plume. Leo dit qu'il comprend que la rencontre aura lieu au Parc St-Jude, qui peut contenir une foule de 35,000 personnes. Ceci va donc faire revivre la polémique qui a existé depuis plusieurs années au sujet de la catégorie poids plume, c'est-à-dire du championnat.

Johnny Dundee a gagné le championnat poids plume en battant Eugène Cricqui et personne n'a jamais pu lui enlever le titre. Il y a quatre ans, le géant de Dundee annonçait que son projet de se marier avec la pesanture de 126 livres et qu'il abandonnait le titre. Plus tard ceci fut nié par Dundee, qui déclara qu'il n'avait jamais abandonné la couronne.

La Commission de l'Etat de New-York a alors organisé un tournoi éliminatoire et Louis Kid Kaplan, qui les amateurs locaux connaissent, fut proclamé comme vainqueur et champion du monde. Il se peut que Kaplan a réalisé qu'il ne pouvait non plus faire les 126 livres réglementaires et lui aussi annonça sa démission comme champion.

La Commission de New-York s'en mêla encore et elle ordonna comme tournoi éliminatoire, puis Benny Bass fut opposé à Red Chapman, à Madison Square Garden. Bass gagna sur un "foul" à la première ronde et parce que la réglementation ne fut pas satisfaisante, elle ordonna que les boxeurs se rencontrent de nouveau, ce qui ne fut jamais fait. Ceci prouve donc que la prochaine rencontre entre Bass et Dundee, à Philadelphie, constitue un défi aux autorités de New-York. Comme résultat, l'affaire promet de fournir un "chamallage" en règle, car un Etat aura son champion et un autre aura le sien.

S'il n'y avait que Bass et Dundee d'intéressés dans toute l'affaire, la situation serait vite réglée mais il y en a bien d'autres dans le plat.

Dans la catégorie poids plume il faut toujours donner beaucoup de considération aux prétentions de Honey Roy Finnigan. Ce dernier a d'abord défait Chapman une fois et il a toujours prouvé qu'il pouvait faire la pesanture réglementaire.

Et depuis quelque temps Sammy Fuller fait beaucoup parler de lui. Il a remporté de fameuses victoires. Il a battu des hommes comme Carl Tremaine, Johnny Shepherd, Johnny Brown et même Red Chapman.

Il existe aussi un autre homme qui mérite considération dans la catégorie poids plume. Il s'agit d'un nègre et celui-là c'est Chick Sugar. L'an dernier il a même défait Fuller, quitte à savoir s'il pourrait le faire aujourd'hui, mais ceci constitue toujours un bel exploit.

Et ici, à Montréal, nous avons toujours le même Leo Roy qui pour le moment, se contente du championnat poids plume du Canada. Leo voudrait détenir deux championnats canadiens et il réussira si ses espoirs se réalisent le 20 du courant, mais en attendant, il faut toujours lui concéder le droit d'aspirer aux honneurs suprêmes, soit à un championnat du monde. L'an dernier Leo a livré un furieux

combat au même Benny Bass et il demanderait pas mieux que de le battre un autre fois.

A tout événement, la question poids plume devient plus compliquée jamais et pour le bien du sport, serait préférable que les Commissions du continent s'entendent à ce sujet. Naturellement, nous sommes de ceux qui sont d'avis qu'un championnat se règle que dans le "ring" et au poids, mais lorsqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, il nous semble qu'il est bon d'intervenir. Pour le moment nous attendons donc les événements.

ON FAIT LA VIE DURE A RICKAN
Décidément, Tex Rickard perd l'influence à New-York et ceux qui suivent de près ce qui se passe dans le pugilat viennent de réaliser que (A suivre à la page 3)

HOTEL PLACE VIGER
SOUPER-DANSANT
TOUS LES JAMÉDIS SOIRS
ORCHES/TRE AMPLIFIÉ
\$1.50 COUVERT COMPLET
PLACE DE LA GAYETY A MONTREAL

Hôtel Place Viger
DINER
de
PAQUES
Musique spéciale
Prix : \$1.50

PRINCESS
COM. LUNDI PROCH. EN SOIREE
UNE SEMAINE SULEMENT
MAT. POPULAIRE MERC. SAM.
IL S'EN VIENT

THE STUDENT PRINCE

RADIO

EMISSIONS LOCALES

POSTE CKAC, 411
1.45 p.m. Trio de l'Hotel Windsor...

POSTE CHYC, 411
7.00 p.m. — L'orchestre de concert de l'Hotel Queen's...

POSTES AMERICAINS
6 H. P. M.
KDKA, 309, E-Pittsburgh: La musique en dinant...

6 H. 20 P.M.
WGY, 379.5, Schenectady: "Connaissances utiles"...

6 H. 45 P.M.
WEAF, 492, New-York: Causerie.

6 H. 50 P.M.
WLW, 422.3, Cleveland: Orchestre.

7 H. P. M.
CFCA, 434, Toronto: Orchestre.

7 H. 15 P. M.
WEBB, 370.2, Chicago: Symphonie Palmieri...

7 H. 25 P. M.
WJZ, 455, New-York: John B. Kennedy.

8 H. P. M.
WRNY, 375, New-York: Ensemble de concert...

8 H. 15 P. M.
WRNY, 375, New-York: Ensemble de concert...

8 H. 45 P. M.
WOR, 465, Newark: Programme de studio.

9 H. P. M.
WBBM, 226, Chicago: "Sanders Nighthawks"...

9 H. 30 P. M.
WEAF, 492, New-York: Saxophones...

9 H. 45 P. M.
WOR, 465, Newark: Programme de studio.

10 H. P. M.
WEAF, 492, New-York: "L'Heure Balkite"...

10 H. 15 P. M.
WBBM, 226, Chicago: L'heure de Melodie...

10 H. 30 P. M.
WEAF, 492, New-York: Opérette...

11 H. P. M.
WBZ, 333, Springfield: Orchestre...

11 H. 15 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

11 H. 30 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

11 H. 45 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

12 H. P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

12 H. 15 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

12 H. 30 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

12 H. 45 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

13 H. P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

13 H. 15 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

13 H. 30 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

13 H. 45 P. M.
WEAF, 492, New-York: Orchestre...

LES CHAMPIONS DU MONDE ONT BIEN MAL COMMENCE

Les Cardinals, de St-Louis, ont été défaits par un score de 10 à 1, par Chicago, dans la première de la Ligue Nationale. — Les Yankees ont mieux débuté dans la Ligue Américaine.

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 12. — Les Cardinals, de St-Louis, ont été défaits à plate couture par les Cubs de Chicago, dans la première partie de la saison. Le score fut de 10 à 1.

Grover Alexander, le héros de la série de 1926, fut retiré de la boîte à la troisième manche, et Earl Webb, nouvelle recrue des Cubs a frappé deux coups de circuit, Charley Grim, le premier but des Cubs, a fait un autre tour de circuit. Charley Root a tenu les champions à sept hits et il n'a jamais semblé en danger.

Une foule de 42,000 personnes, y compris le juge Landis, ont assisté à la partie. La première balle fut lancée par le maire Thompson, de Chicago. Philadelphie, les Giants ont défaits les Phillies par un score de 15 à 7, en présence d'une foule de 25,000 personnes.

Les Pirates ont fait deux points à la première manche contre Cincinnati et ceci a suffi pour gagner la partie. Pour un commencement de saison ce fut une partie très intéressante. Le club Brooklyn a défait Boston par 6 à 2. Un ralliement amena la victoire au Brooklyn, à la septième manche.

LEO KID ROY VEUT FAIRE 128 LBS POUR CHRIS NEWTON
(Suite de la deuxième page)
La Commission de New-York ne veut pas de combat entre Gene Tunney et un aspirant logique au championnat du monde de la catégorie poids lourd.

Deux faits qui se sont produits récemment ont fait naître chez nous cette opinion: D'abord la Commission de New York a décidé qu'elle ne reconnaîtrait pas de contrat intervenu entre un promoteur et un boxeur, tant qu'elle n'aura pas en mains un contrat écrit, c'est-à-dire qu'elle ne sera pas en possession de deux contrats de boxeurs qu'un promoteur veut mettre aux prises.

La Commission de New-York a aussi annoncé qu'elle ne fléchira pas au sujet des prix d'admission et qu'il n'y aura rien au-dessus de \$27.50 du billet. La Commission a aussi annoncé que pour les combats en plein air il devra y avoir 17,000 billets de \$2.00.

Et Rickard n'a pas que la Commission de New-York à lutter. Il a aussi un rival dangereux en Humbert Figazzy, de Brooklyn. Ce dernier vient de conclure un combat entre Tommy Loughran et Young Stripling. Et il a annoncé que des prix populaires seront donnés au public.

Nous ne connaissons pas les lois de New-York, mais si des questions semblables venant devant la Commission Athlétique de Montréal, nous y penserions deux fois avant de prendre une attitude.

Dans notre opinion une commission n'a pas le droit d'ignorer une option qu'un promoteur peut avoir sur les services d'un boxeur. Une option bien faite constitue pratiquement un contrat et si nous refusons de la prendre en considération, un promoteur pourrait peut-être nous en demander raison devant les tribunaux.

LES CANADIENS VAINQUEURS
(Dépêche de la Presse Associée)
Providence, R.I., 12. — Au cours d'une joute d'exhibition joute écri, ce soir, le club Canadien de Montréal, a défit le Providence par un score de 8 à 4.

LIGUE AMERICAINE

Une foule de 65,000 personnes a assisté à l'ouverture du baseball et les Yankees ont décroché la palme contre les Philadelphie par un score de 8 à 3. Et Babe Ruth n'y a rien fait. Il a été retiré deux fois, frappa un coup qui fit place à un "pinch hitter" à la sixième manche.

L'échevin DesRoches n'était pas satisfait de l'amendement, voulant qu'il fut énoncé clairement si l'arbitrage serait fait par la Commission des Services publics ou par des arbitres nommés par les deux parties. Je ne veux pas, dit-il, que des échevins disent ensuite qu'ils ont voté en aveugles.

LIGUE AMERICAINE
Philadelphia... Boston... Washington... Chicago... Cleveland... St-Louis... New-York... Detroit... St-Paul... Minneapolis... Louisville... Moon et Kennel, Gullup et Meyer.

ASSOCIATION AMERICAINE

Philadelphia... Boston... Washington... Chicago... Cleveland... St-Louis... New-York... Detroit... St-Paul... Minneapolis... Louisville... Moon et Kennel, Gullup et Meyer.

LE PRIX DE LA WATER & POWER SOUMIS A UN ARBITRAGE LIMITE

(Suite de la dernière page)
Le sous-amendement soit hors d'ordre? Le maire expliqua que l'amendement Brodeur amendait la motion Mercure.

"Mais, demanda l'échevin O'Connell, comment pouvez-vous modifier une motion sans la reconsidérer?" "Vous la reconsidérez par l'amendement. Ceux qui veulent la reconsidérer, voteront pour l'amendement, et ceux qui n'en veulent pas, voteront contre."

Le maire rappela à l'ordre, déclarant que le point était déjà décidé. "Mais j'ai demandé..." reprit l'échevin Desroches.

TROISIEME SOUS-AMENDEMENT

L'échevin Mercure soumit ensuite le sous-amendement suivant, appuyé par l'échevin Mathieu: "Que tout ce qui se rattache à l'achat de la Montreal Water and Power Company, soit abandonné et que les documents s'y rapportant soient déposés aux archives."

QUATRIEME SOUS-AMENDEMENT

L'échevin Turcot revint à la charge en soumettant l'amendement suivant, appuyé par l'échevin Dubreuil: "Que la Montreal Water and Power soit expropriée selon les dispositions de la loi passée par la législature de Québec en 1926, section 9, 4 George V, chapitre 109."

UNE ATTAQUE
L'échevin Turcot se leva et en profita pour lancer une attaque au comité exécutif. "Il y a quelque chose, dit-il, qui ne va pas. Le président reçoit des lettres et il ne nous les montre qu'à la dernière minute. Il se plaint d'être pris par surprise, et nous que toutes les assemblées tenues par le conseil jusqu'ici étaient des illégalités du commencement jusqu'à la fin, et que l'amendement avait pour but de valider tout cela. Il fit allusion au vote du 14 février. Le maire le rappela à l'ordre.

UNE SEMAINE DE LA FORET CANADIENNE

Ne soyons pas sots comme celui qui tue la poule aux oeufs d'or

Les anciens avaient l'habitude de dire d'un quelcun qui minait ses sources de revenus qu'il tuait la poule aux oeufs d'or. Et nous, Canadiens patriotes et intelligents, nous faisons justement cela, quand nous permettons la destruction de nos forêts par le feu.

Notre seconde ressource naturelle est non seulement en danger, mais nous assistons encore à sa destruction de nos propres yeux. Nos forestiers, nos marchands de bois, les directeurs de nos compagnies de chemins de fer, nos banquiers et nos hommes dirigeants dans toutes les sphères de la société, attirent notre attention sur la situation.

Le maire expliqua que l'amendement Brodeur amendait la motion Mercure. "Mais, demanda l'échevin O'Connell, comment pouvez-vous modifier une motion sans la reconsidérer?" "Vous la reconsidérez par l'amendement. Ceux qui veulent la reconsidérer, voteront pour l'amendement, et ceux qui n'en veulent pas, voteront contre."

Le maire rappela à l'ordre, déclarant que le point était déjà décidé. "Mais j'ai demandé..." reprit l'échevin Desroches.

VOTE POUR L'ARBITRAGE

Pour: Son Honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalancette, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Dubreuil, Legault, Monette, Mercure, Holland et Poulin, (27).

Contre: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Hogan, Morgan, Mathewson et Mathieu, (9).

Le vote sur la motion Mercure fut comme suit, la motion étant rejetée: Pour: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Lalancette, Hogan, Dubreuil, Morgan, Mathewson, Mercure et Mathieu, (13).

Contre: Son honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette et Poulin, (25).

Méfaisants d'un cyclone dans les Indes

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 12. — Plusieurs villages du district de Dacca, dans le Bengale ont été balayés par un cyclone aujourd'hui, causant un grand nombre de morts, mande un message télégraphique transmis au "Daily Express". Le message n'en disait pas plus long.

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES

Une assemblée de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes, sera tenue, ce soir, à l'Hotel Windsor, chambre 135, à 8 heures précises. Toutes les personnes intéressées dans la question sont cordialement invitées.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue Hebdomadaire qui paraît dans son numéro du 26 mars. Conférences de la "Société des Conférenciers": D'abord, la vie et les oeuvres, par André Mauron, Sainte-Beuve et la dix-neuvième siècle. VI "Le Port-Royal" par André Besson. Histoire de Montréal par Julien Green. Histoire du siècle de Louis XIV à la Bibliothèque nationale, par Jean Péribat. Le cinéma. Un film hebdomadaire, par Robert de Ribon. Chronique parisienne. L'Auvergne en Indo-Chine, par Louis Laisant.

UNE SEMAINE DE LA FORET CANADIENNE

Ne soyons pas sots comme celui qui tue la poule aux oeufs d'or

Les anciens avaient l'habitude de dire d'un quelcun qui minait ses sources de revenus qu'il tuait la poule aux oeufs d'or. Et nous, Canadiens patriotes et intelligents, nous faisons justement cela, quand nous permettons la destruction de nos forêts par le feu.

Notre seconde ressource naturelle est non seulement en danger, mais nous assistons encore à sa destruction de nos propres yeux. Nos forestiers, nos marchands de bois, les directeurs de nos compagnies de chemins de fer, nos banquiers et nos hommes dirigeants dans toutes les sphères de la société, attirent notre attention sur la situation.

Le maire expliqua que l'amendement Brodeur amendait la motion Mercure. "Mais, demanda l'échevin O'Connell, comment pouvez-vous modifier une motion sans la reconsidérer?" "Vous la reconsidérez par l'amendement. Ceux qui veulent la reconsidérer, voteront pour l'amendement, et ceux qui n'en veulent pas, voteront contre."

Le maire rappela à l'ordre, déclarant que le point était déjà décidé. "Mais j'ai demandé..." reprit l'échevin Desroches.

VOTE POUR L'ARBITRAGE

Pour: Son Honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalancette, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Dubreuil, Legault, Monette, Mercure, Holland et Poulin, (27).

Contre: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Hogan, Morgan, Mathewson et Mathieu, (9).

Le vote sur la motion Mercure fut comme suit, la motion étant rejetée: Pour: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Lalancette, Hogan, Dubreuil, Morgan, Mathewson, Mercure et Mathieu, (13).

Contre: Son honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette et Poulin, (25).

Méfaisants d'un cyclone dans les Indes

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 12. — Plusieurs villages du district de Dacca, dans le Bengale ont été balayés par un cyclone aujourd'hui, causant un grand nombre de morts, mande un message télégraphique transmis au "Daily Express". Le message n'en disait pas plus long.

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES

Une assemblée de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes, sera tenue, ce soir, à l'Hotel Windsor, chambre 135, à 8 heures précises. Toutes les personnes intéressées dans la question sont cordialement invitées.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue Hebdomadaire qui paraît dans son numéro du 26 mars. Conférences de la "Société des Conférenciers": D'abord, la vie et les oeuvres, par André Mauron, Sainte-Beuve et la dix-neuvième siècle. VI "Le Port-Royal" par André Besson. Histoire de Montréal par Julien Green. Histoire du siècle de Louis XIV à la Bibliothèque nationale, par Jean Péribat. Le cinéma. Un film hebdomadaire, par Robert de Ribon. Chronique parisienne. L'Auvergne en Indo-Chine, par Louis Laisant.

UNE SEMAINE DE LA FORET CANADIENNE

Ne soyons pas sots comme celui qui tue la poule aux oeufs d'or

Les anciens avaient l'habitude de dire d'un quelcun qui minait ses sources de revenus qu'il tuait la poule aux oeufs d'or. Et nous, Canadiens patriotes et intelligents, nous faisons justement cela, quand nous permettons la destruction de nos forêts par le feu.

Notre seconde ressource naturelle est non seulement en danger, mais nous assistons encore à sa destruction de nos propres yeux. Nos forestiers, nos marchands de bois, les directeurs de nos compagnies de chemins de fer, nos banquiers et nos hommes dirigeants dans toutes les sphères de la société, attirent notre attention sur la situation.

Le maire expliqua que l'amendement Brodeur amendait la motion Mercure. "Mais, demanda l'échevin O'Connell, comment pouvez-vous modifier une motion sans la reconsidérer?" "Vous la reconsidérez par l'amendement. Ceux qui veulent la reconsidérer, voteront pour l'amendement, et ceux qui n'en veulent pas, voteront contre."

Le maire rappela à l'ordre, déclarant que le point était déjà décidé. "Mais j'ai demandé..." reprit l'échevin Desroches.

VOTE POUR L'ARBITRAGE

Pour: Son Honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalancette, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Dubreuil, Legault, Monette, Mercure, Holland et Poulin, (27).

Contre: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Hogan, Morgan, Mathewson et Mathieu, (9).

Le vote sur la motion Mercure fut comme suit, la motion étant rejetée: Pour: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Lalancette, Hogan, Dubreuil, Morgan, Mathewson, Mercure et Mathieu, (13).

Contre: Son honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette et Poulin, (25).

Méfaisants d'un cyclone dans les Indes

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 12. — Plusieurs villages du district de Dacca, dans le Bengale ont été balayés par un cyclone aujourd'hui, causant un grand nombre de morts, mande un message télégraphique transmis au "Daily Express". Le message n'en disait pas plus long.

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES

Une assemblée de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes, sera tenue, ce soir, à l'Hotel Windsor, chambre 135, à 8 heures précises. Toutes les personnes intéressées dans la question sont cordialement invitées.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue Hebdomadaire qui paraît dans son numéro du 26 mars. Conférences de la "Société des Conférenciers": D'abord, la vie et les oeuvres, par André Mauron, Sainte-Beuve et la dix-neuvième siècle. VI "Le Port-Royal" par André Besson. Histoire de Montréal par Julien Green. Histoire du siècle de Louis XIV à la Bibliothèque nationale, par Jean Péribat. Le cinéma. Un film hebdomadaire, par Robert de Ribon. Chronique parisienne. L'Auvergne en Indo-Chine, par Louis Laisant.

UNE SEMAINE DE LA FORET CANADIENNE

Ne soyons pas sots comme celui qui tue la poule aux oeufs d'or

Les anciens avaient l'habitude de dire d'un quelcun qui minait ses sources de revenus qu'il tuait la poule aux oeufs d'or. Et nous, Canadiens patriotes et intelligents, nous faisons justement cela, quand nous permettons la destruction de nos forêts par le feu.

Notre seconde ressource naturelle est non seulement en danger, mais nous assistons encore à sa destruction de nos propres yeux. Nos forestiers, nos marchands de bois, les directeurs de nos compagnies de chemins de fer, nos banquiers et nos hommes dirigeants dans toutes les sphères de la société, attirent notre attention sur la situation.

Le maire expliqua que l'amendement Brodeur amendait la motion Mercure. "Mais, demanda l'échevin O'Connell, comment pouvez-vous modifier une motion sans la reconsidérer?" "Vous la reconsidérez par l'amendement. Ceux qui veulent la reconsidérer, voteront pour l'amendement, et ceux qui n'en veulent pas, voteront contre."

Le maire rappela à l'ordre, déclarant que le point était déjà décidé. "Mais j'ai demandé..." reprit l'échevin Desroches.

VOTE POUR L'ARBITRAGE

Pour: Son Honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalancette, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Dubreuil, Legault, Monette, Mercure, Holland et Poulin, (27).

Contre: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Hogan, Morgan, Mathewson et Mathieu, (9).

Le vote sur la motion Mercure fut comme suit, la motion étant rejetée: Pour: les échevins Connell, Turcot, Rubenstein, Hushion, Quintal, Lalancette, Hogan, Dubreuil, Morgan, Mathewson, Mercure et Mathieu, (13).

Contre: Son honneur le maire et les échevins Vandellac, Brodeur, Bedard, DesRoches, Drummond, Gendreau, Langlois, Emond, Gabis, Trepanier, Lalonde, Vaillancourt, Angriçon, Savard, Tessier, Jarry, Rochon, Schubert, Watson, Legault, Monette et Poulin, (25).

Méfaisants d'un cyclone dans les Indes

(Cable de la Presse Associée)
Londres, 12. — Plusieurs villages du district de Dacca, dans le Bengale ont été balayés par un cyclone aujourd'hui, causant un grand nombre de morts, mande un message télégraphique transmis au "Daily Express". Le message n'en disait pas plus long.

L'ALLIANCE CANADIENNE POUR LE VOTE DES FEMMES

Une assemblée de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes, sera tenue, ce soir, à l'Hotel Windsor, chambre 135, à 8 heures précises. Toutes les personnes intéressées dans la question sont cordialement invitées.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

La Revue Hebdomadaire qui paraît dans son numéro du 26 mars. Conférences de la "Société des Conférenciers": D'abord, la vie et les oeuvres, par André Mauron, Sainte-Beuve et la dix-neuvième siècle. VI "Le Port-Royal" par André Besson. Histoire de Montréal par Julien Green. Histoire du siècle de Louis XIV à la Bibliothèque nationale, par Jean Péribat. Le cinéma. Un film hebdomadaire, par Robert de Ribon. Chronique parisienne. L'Auvergne en Indo-Chine, par Louis Laisant.

LE CAN. NATIONAL ET SON SERVICE AU LAC SAINT-JEAN
A partir du 1er mai, le service de Chicoutimi, sera quotidien

AFRIQUE DU SUD
Service régulier de St-Jean, Ouest, N.-B.
S.S. "CALUMET" 15 AVRIL
Accommodation de première classe pour passagers.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN
Nouvelle-Zélande (directement) Auckland, Wellington, Lyttelton, Dunedin
Australie (directement) Brisbane, Sydney, Melbourne, Adelaide
Canada (directement) Halifax, St-Jean, Terre-Neuve via Charlotte-Town, I.P.E.

Ouverture de la Navigation
Premier bateau pour Sorel, Trois-Rivières et Québec, LUNDI, 18 AVRIL
Premier bateau pour Cornwall, Kingston, Toronto et Hamilton, SAMEDI, 23 AVRIL
Premier bateau pour Windsor, Walkerville et Détroit, MERCREDI, 27 AVRIL
Premier bateau pour Sault-Sainte-Marie, Port-Arthur et Fort William, faisant raccourci avec les chemins de fer Canadien-National et Pacifique Canadien, pour tous les endroits de l'Ouest canadien, SAMEDI, 23 AVRIL
CANADA STEAMSHIP LINES Limited

Un bon remède
T O U S les médecins reconnaissent la valeur d'un bon lait pur. La plupart d'entre eux apprécient la haute qualité insitée du lait Borden.
Si un bon remède contribue à la santé, c'est à vous de vous le procurer. Le lait Borden est alors un bon remède.
U N E bouteille de Borden est une bouteille de santé.
Borden's Farm Products Co., Ltd.
83, rue Murray Tel. York 5853.

Le Canada

MONTREAL, mercredi, 13 avril, 1927.

Doucet-Nicholson-Houde

Où l'ambition ne va-t-elle pas se nicher? Quel-ques-uns se signalent par leur sincérité, leur dévouement et leur travail, d'autres, par leurs injures, leurs insinuations et leurs calomnies.

Ceux-ci suivent une voie plus facile peut-être, mais qui ne les honore pas, et ils finissent toujours par subir leur sort un jour ou l'autre.

Nous avons déjà, dans cette catégorie, MM. Doucet et Nicholson. Un oppositoniste de Québec veut se signaler à son tour. Nous aurons désormais Doucet-Nicholson-Houde.

Nous nous doutions depuis longtemps que les oppositionnistes de Québec restaient assez étroitement affiliés aux tories d'Ottawa; leur assemblée de dimanche, à Côte-Saint-Paul, confirme nos soupçons.

Nous nous trouvons en présence de la même campagne de dénigrement dont la population a été témoin dans la campagne fédérale de 1926. Tout comme alors, on insinue, on injurie et on laisse peser des soupçons que l'on n'ose pas préciser.

Si l'on va au fond de tout cela, l'on s'aperçoit qu'il n'y a que des peccadilles ou rien du tout, qu'il n'y a que la poudre jetée aux yeux, comme lors des campagnes fédérales.

Si les méthodes employées, dimanche dernier, n'étaient imputables qu'à un seul oppositionniste, on pourrait peut-être nous reprocher d'aller un peu loin, mais quand l'on sait qu'un groupe substantiel des députés de l'Opposition étaient présents à cette réunion, notre dénonciation conserve toute son importance.

Une autre preuve que l'Opposition est affiliée de près aux tories, c'est qu'à l'instar de ceux-ci qui tentaient de soulever les provinces du Canada les unes contre les autres, les députés de l'Opposition tentent de soulever les villes contre les campagnes de cette province. Veut-on s'en convaincre? Qu'on relise leurs déclarations au sujet de la Banque Nationale.

Toujours les mêmes tactiques et moyens louches dans l'espoir de capter des votes! Qui nous dit maintenant qu'ils n'essaieront pas de soulever les campagnes contre les villes. Nous le verrons à l'oeuvre dans la prochaine campagne électorale.

Nous pensons que la dure leçon reçue par MM. Nicholson et Doucet leur inspirera une crainte salutaire. Il n'en est rien; ils veulent eux aussi en faire l'expérience. Et M. Camillien Houde prend les devants: A lui l'honneur de faire le premier "son petit Doucet".

Nous nous demandons comment la population de Sainte-Marie accueillera un représentant qui tient à se signaler de si étrange façon. La population ouvrière de cette division est encore trop honnête pour ne pas répudier une aussi basse campagne.

Directeur général des élections

Une importante nomination vient d'être faite par le gouvernement King: c'est celle de M. Jules Castonguay au poste de directeur général des élections.

Cette nomination est bien vue des deux côtés de la Chambre bien que le groupe des Fermiers-Unis ait protesté sous le simple prétexte qu'ils n'avaient pas été consultés auparavant par le premier ministre.

Mais l'hon. M. King a répondu qu'il avait convenu à ce sujet avec le chef de l'Opposition et que de plus le gouvernement ne pouvait, pour ces détails administratifs, consulter tous les groupes de la Chambre.

Mais cela importe peu pour le moment puisque la nomination a été faite et approuvée par toute la députation sauf les Fermiers-Unis.

Et ce qu'il importe de dire pour le moment, c'est que l'élevation au poste de directeur général des élections est une promotion bien méritée.

M. Castonguay agissait déjà comme assistant du colonel Biggar depuis plusieurs années. Il avait donc toutes les qualifications nécessaires pour succéder à ce dernier.

Pour nous, nous sommes heureux de constater encore une fois que le gouvernement King ne cherche pas à, accorder la préférence pour les hautes fonctions administratives, seulement aux fonctionnaires de langue anglaise.

On se souvient que sous le régime Borden-Meighen, les Canadiens-français étaient constamment tenus à l'écart et que toutes les nominations faites sous ce régime ne l'ont été que pour des Anglo-canadiens.

Loin de nous le désir vorace de tout prendre, mais ce que nous avons toujours demandé, c'est que les nôtres aient leur part dans les principaux départements de l'administration.

Nous l'avons eue sous le régime libéral et l'hon. M. King nous donne encore cette justice quand une nomination canadienne-française peut se faire.

Dans le cas actuel, c'est simplement suivre le principe de la promotion, mais nous ne l'aurions sûrement pas eu avec un premier ministre comme M. Meighen.

M. Castonguay saura remplir ses nouvelles fonctions à la satisfaction de tous et nous sommes heureux, en le félicitant, de pouvoir ajouter son nom à la liste déjà longue des Canadiens-français qui ont été élevés à de hautes fonctions gouvernementales sous le régime de l'hon. Mac-kenzie King.

Pour avoir une véritable bonne entente au Canada

Parlant devant un auditoire torontonien, M. R. L. Calder, c.r., de Montréal, a fait allusion à la célébration prochaine de l'anniversaire de la Confédération canadienne.

Le conférencier a surtout mis de l'avant le sentiment de la race canadienne-française et a dit les causes de mécontentement que nous pouvions avoir au sein de la confédération des provinces.

Il a très justement rappelé que les trois principales causes de mécontentement étaient l'Acte d'union de 1841, la proclamation du règlement XVII en Ontario et enfin la dernière guerre.

Il n'y a pas de doute que l'influence canadienne-française souffre de ces trois facteurs dans le pays, mais les nôtres n'abandonneront pas pour cela la Confédération canadienne.

Toutefois, si l'on voulait célébrer dans un esprit vraiment national le jubilé de diamant de notre pacte fédératif, ne devrions-nous pas commencer par donner à chacune des deux grandes races qui ont fondé le Canada la pleine mesure de justice à laquelle elle a droit dans tout le pays?

La province de Québec a toujours fait preuve d'une tolérance sans borne; elle a respecté les droits des minorités et leur a donné toute la liberté possible dans la conduite de leur enseignement et de leurs propres affaires.

Mais peut-on en dire autant de ce qui se produit dans quelques autres provinces; particulièrement en Ontario où la minorité canadienne-française ne jouit pas des mêmes privilèges que ceux qu'on accorde ici à la minorité anglo-protestante?

On se souvient qu'il y a quelque temps, le premier ministre Ferguson a fait allusion à l'abrogation du fameux règlement XVII, mais rien n'a encore été fait par son gouvernement sous ce rapport.

Les Canadiens-français de cette province ont cependant droit à cette réforme et il semble que la célébration du jubilé de diamant de la Confédération serait une excellente idée pour la leur assurer.

Les nôtres ne quémandent certes pas: ils ne demandent que ce qui leur est dû, garanti par le pacte fédératif et que seule la force numérique leur refuse.

On parle de bonne entente depuis nombre d'années, mais peut-on raisonnablement y penser sérieusement quand de telles injustices, comme le règlement XVII, se perpétuent, en dépit de l'esprit même de la Confédération canadienne?

En garde contre l'incendie!

Un autre village vient d'être éprouvé par l'incendie.

Bien que les dommages causés par l'incendie au village de l'Avenir ne soient pas aussi considérables que ceux d'autres conflagrations, ils n'en demeurent pas moins une perte matérielle sensible.

On aurait sans doute pu l'éviter si l'on s'était prému contre l'incendie.

Mais comme dans bien des villages de notre province, il y a là beaucoup de négligence et trop de confiance en l'absence d'aucun danger.

Nous avons été témoins dans le passé de conflagrations qui ont coûté des vies, privé des familles de leurs foyers, rasé les villages, et cependant on ne paraît pas se soucier assez de la prudence.

Quelques villages ont su tirer profit de l'expérience d'autres et n'ont pas attendu d'être frappés par la calamité pour se protéger.

Tous devraient agir de même. Dans chaque village, une certaine protection devrait être assurée aux citoyens au moyen d'appareils à incendie.

Il n'est pas nécessaire qu'ils soient aussi dispendieux que ceux des villes, mais il devrait y en avoir tout de même.

Que les exemples servent et que nos autorités de villages sachent y sauvegarder le bien et la vie des gens.

Deux nouveaux décorés

Deux autres Canadiens de marque viennent d'être décorés de la Légion d'Honneur par le gouvernement français, ce sont l'hon. Athanasé David, secrétaire provincial, et sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général de la Banque de Montréal.

Déjà chevalier, l'honorable M. David reçoit la rosette d'officier comme marque d'appréciation pour son oeuvre dans le domaine artistique. Sir Frederick Williams-Taylor, de son côté, voit reconnaître tous les efforts charitables du temps de la guerre.

A tous deux, le "Canada" offre ses meilleures félicitations.

La caravane en marche

M. Arthur Sauvé et ses amis de la législature ont déjà commencé leur campagne électorale et tiennent un peu partout des réunions où ils se lancent à des attaques à fond de train contre le gouvernement libéral.

Nous savons depuis longtemps ce que valent ces critiques qui sont faites d'insinuations plutôt que d'assertions prouvées. Le peuple ne se laisse pas bernier.

Les conséquences

Plusieurs journaux américains ont profité de l'épidémie de fièvre typhoïde pour faire à la métropole une bien misérable réputation, et c'est peut-être à cela que nous devons l'embargo américain contre nos produits laitiers. C'est à nous donc de prendre les meilleurs moyens possibles pour que nous n'ayons plus de ces épidémies de maladies contagieuses.

ENTRE FEMMES MADAME DEMANDE SA... TOILETTE

Ce n'est pas du joyeux passe-temps qui charma les jours ensoleillés de notre enfance que je veux vous causer aujourd'hui, mesdames, mais bien de ce défaut excessivement féminin — parce que frivole et futile — qui a nom la vanité.

L'amour outré du luxe dans les habits, dans l'ameublement, et jusque dans les relations est la caractéristique des femmes communes, sottes et coquettes.

Les personnes vraiment distinguées, celles qui sont vraiment de vraies chrétiennes, celles qui sont sérieuses, amies de l'étude, des arts et de la poésie sont libres de la servitude mondaine.

Elles se gardent des ajustements luxueux, des manières affectées et de l'étalage criard. En tout et toujours, elles savent rester dans une juste limite; ni trop, ni trop peu; et de toilette, elles s'occupent juste ce qu'il faut pour l'agrément des leurs et les convenances du milieu auquel elles appartiennent.

La vanité, au contraire, est une véritable poupée. En la voyant passer avec ses cheveux à la garçonne, calamité à souhait, ses joues émaillées, son cou cerclé de strass et de coraux, ses bras poudrés et ses doigts remplis de bagues bizarres, on pense tout de suite à la poupée de plâtre ou de porcelaine qu'une main d'enfant grime et affuble de rubans, de fard et de clinquant.

Et si pour un instant, on songe à l'influence illimitée que prennent les femmes, non seulement sur les enfants et les hommes, mais encore sur le présent et l'avenir de la société, n'a-t-on pas raison de regarder avec terreur, la femme vaine qui ne songe qu'au plaisir, à la toilette et aux bagatelles de la mode.

Ce n'est pas là notre mission! Et puisque nous avons le bonheur d'être femme ayons la légitime ambition de rester femme et de nous faire apprécier par tous ceux qui vivent avec nous.

Et être femme c'est un honneur, parce que c'est être idéalement belle et bonne aux yeux de Dieu et aux yeux de ceux qui nous aiment; puis, à nos propres yeux, être femme, c'est, au moral, être chaste, dévouée, digne; au physique, c'est être convenable, distinguée et la plus jolie possible.

Or, si vous faites exprès de vous écarter quand vos mollets sont ce que les anglais appellent des "piano legs", ou, quand vos jambes sont arquées, comme celles d'une brebis sexagénaire, (1) si vous répudiez ce col de lacette qui vous encadre de façon exquise pour que ce gilet échancré mette votre cou maigre et les os de votre nuque saillant, vous vous aveuglez étrangement et vous comprenez à l'envers votre rôle de femme qui est de charmer les regards pour attirer les cœurs et les retenir sous votre douce et chère influence.

Si les modes nouvelles ne vous plaisent pas, si les toilettes tapageuses ne vous tentent plus, ayez le courage de les répudier et de ne pas suivre la longue file de moutons de Panurge qui débambule à nos yeux.

Restez dans la note sobre et convenable tout en étant bien mise, charmante et remarquable de distinction. En vous voyant passer on vous admirera et involontairement on mesurera l'envergure de votre valeur morale en disant: C'est le vrai type de la Montréalaise renommée par sa simplicité, sa beauté et son bon goût.

Odetta MONTAUSIER.

FIN DE RETRAITE

La clôture de la retraite pascale des hommes et des jeunes gens aura lieu dimanche matin à la messe de 7 heures, à l'église Notre-Dame. C'est aussi à cette messe que les retraitants feront leur communion générale.

COMMENT VA VOTRE ESTOMAC?

Bien, Dieu merci! Il n'en a pas toujours été ainsi. Vous savez certainement vous débarrasser de la dyspepsie, de la mauvaise digestion, du catarrhe d'estomac, d'éructation, du battement de coeur, de l'acidité d'estomac, de la nervosité, de la constipation, de la migraine, etc., comme je l'ai fait et de la même manière. N'avez-vous pas un espoir? Je suis si certain que ce traitement vous donnera les résultats désirés, que je vous enverrai, franco, par la poste.

Après vous être débarrassé de tous vos maux d'estomac, vous pourrez envoyer un dollar. C'est être franc et sincère, n'est-ce pas? Ecrivez aujourd'hui. Adresse: Théodore H. Jackson, 259C, Stratford, Edg. Syracuse, N.Y.

277-14-16-20-13-27 avril-11-25 mai

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No. F-1779. — Paul Koenig, des cités et districts de Montréal, demandeur, vs J. Cammings autrefois de la cité et du district de Montréal, et maintenant de la ville de London, dans la province d'Ontario, défendeur.

Il est ordonné au défendeur J. Cammings, de verser au défendeur Paul Koenig, le montant de son jugement de \$1000.00, le 15ème jour d'avril 1927.

Amé LOZEAU, Suppléant M. J. BEAULIEU, GOUIN, MARIN et MERCIER, avocats du demandeur.

AVIS

ALX FABRICANTS DE PNEUS EN CAOUTCHOUC ACCESSOIRES, ET AUTRES INTERESSES.

La MELEROTH PNEUMATIC TIRE (America and Canada) LIMITED, de Londres, Angleterre, propriétaire du brevet canadien No 226,744, accordé le 1er mai 1922 pour perfectionnement aux chambres à air pour pneumatiques, est prête à en fournir l'invention, accorder des permis pour sa fabrication ou vendre une partie ou tous les intérêts qu'il possède dans le brevet.

Les demandes doivent être adressées à M. J. Beaulieu, Gouin, Marin et Mercier, 110, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CREDIT COOPERATIF EST SUPERIEUR

Telle est l'opinion du professeur H. C. Bois, de l'Institut d'Oka

La question du crédit agricole a fait le sujet d'une conférence faite par M. Henri-C. Bois, professeur à l'Institut d'Oka, devant les agronomes du district de Montréal, récemment, à un dîner-causerie, au Cercle Universitaire.

Nous publions ici un résumé de cette conférence de M. Bois: Depuis deux ou trois ans la question du crédit agricole est très discutée. Si elle est actualité, elle est aussi très importante. Les services que peut rendre un bon système de crédit agricole aux exigences particulières de l'agriculture grandissent au fur et à mesure que les méthodes de culture se perfectionnent. L'amélioration du système de culture généralement suivi par les cultivateurs nécessite assez souvent, pas toujours cependant, une mise de fonds.

Ce placement peut être plus ou moins considérable et ne donner des revenus appréciables qu'après un temps plus ou moins long. Tout dépend des circonstances.

Tout d'abord, qu'entend-on par crédit? Stuart Mill l'a ainsi défini: "Le crédit n'est que la permission d'utiliser le capital d'autrui".

Le crédit présuppose chez l'emprunteur la volonté, la capacité de rembourser à l'échéance le capital emprunté plus les intérêts. Les intérêts représentent le prix de la productivité des capitaux et la compensation du risque que court le prêteur.

"Le crédit agricole, dit Chs. Gill, a pour but de procurer non pas précisément les capitaux nécessaires pour les dépenses d'acquisition ou de premier établissement d'un domaine, mais les dépenses courantes d'exploitation".

Comme on le voit, l'auteur établit une différence entre le crédit agricole proprement dit et le crédit foncier.

M. Bois a défini ce qui est une caisse populaire et comment elle opère puis il continue en disant que les membres d'une caisse rurale se connaissent entre eux, connaissent les fermes et les possibilités qu'offre la culture dans la paroisse. Cette question de crédit se trouve réglée par les cultivateurs au bénéfice des cultivateurs. Ainsi on garde à la campagne au profit des campagnards l'argent des campagnards.

Le système coopératif a donné de magnifiques résultats en Belgique, en Allemagne, en Italie, au Danemark, en France et dans la province de Québec.

Il y a 145 ou 150 caisses dans la province de Québec; ces caisses s'affilient des unions régionales. C'est un pas décisif dans la bonne voie.

M. M. H. M. Nagant, qui a présenté

On distingue suivant la durée du prêt: 1. Le crédit à court terme — celui qui est consenti pour un an ou un an et demi ou moins. Le crédit à court terme sert à faciliter les achats d'engrais chimiques, de moutures, de semences, d'insecticides et fongicides, ou au paiement de la main-d'oeuvre; 2. Le crédit à moyen terme — consenti pour deux ans jusqu'à 4 à 5 ans.

Il convient aux améliorations qui ne rapportent de profits notables qu'après quelques années. Achats, bétail, améliorations foncières, plantations, etc. Ce crédit devrait se faire sans recourir à l'hypothèque. 3e Le crédit à long terme, consenti pour 5 ans et plus, ordinairement 30 ans.

Ce crédit convient surtout pour l'achat de terrains ou pour la construction de bâtiments.

Dans tout système de crédit agricole, l'on doit, avant d'accorder un prêt, apprécier deux choses: 1. La valeur de la garantie offerte; 2. La valeur du placement que l'emprunteur veut faire.

M. Bois pose ensuite la question suivante: Quelle organisation saura donner les meilleurs résultats, gouvernemental ou coopératif? Je n'ai, a-t-il ajouté, d'opinion que le crédit coopératif est supérieur à tout point de vue au crédit gouvernemental.

Le crédit de l'Etat est moins efficace parce que les argents obtenus sont plus ou moins judicieusement employés. Ce qu'on a sans effort n'est guère apprécié. Ici le conférencier base son opinion sur ce qui s'est passé ailleurs notamment à Ontario et en Alberta.

M. Bois a défini ce qui est une caisse populaire et comment elle opère puis il continue en disant que les membres d'une caisse rurale se connaissent entre eux, connaissent les fermes et les possibilités qu'offre la culture dans la paroisse. Cette question de crédit se trouve réglée par les cultivateurs au bénéfice des cultivateurs. Ainsi on garde à la campagne au profit des campagnards l'argent des campagnards.

Le système coopératif a donné de magnifiques résultats en Belgique, en Allemagne, en Italie, au Danemark, en France et dans la province de Québec.

Il y a 145 ou 150 caisses dans la province de Québec; ces caisses s'affilient des unions régionales. C'est un pas décisif dans la bonne voie.

M. M. H. M. Nagant, qui a présenté

le conférencier et qui se remercia. On a ensuite discuté quelques questions de l'association puis on procéda à l'élection des officiers avec le résultat suivant: Président, M. H. M. Nagant; vice-président, M. J. A. Leclair; secrétaire, M. Gustave Toupin. C'est au Cercle Universitaire qu'eut lieu ce dîner-causerie.

LES OEUVRES DE LA TERRE SAINTE

Dans toutes les églises catholiques de la ville, une quête sera faite pour les oeuvres de la Terre-Sainte, à Vendredi-Saint, à l'office du matin.

CARTES PROFESSIONNELLES

BEAULIEU, GOUIN MARIN & MERCIER Avocats, Montréal, Trust 117 Place d'Armes, 241 Main 202. L.-E. Beaulieu, LL. D. C. R. G. Marin, C. R.; L.-M. Gouin, LL. B. J. A. Leclair, C. R.; M. P. Mercier, LL. B. Paul Gouin, LL. B. Ed. Teller, LL. B. Honorable Rodolphe Lamieau, Avocat-Conseil.

GEOFFRION ET PRUD'HOMME AVOCATS, PROCUREURS, ETC. — Aimé Geoffrion, c.r. — J.-Alex. Prud'homme, c.r. Tel. Main 6010. 112 rue Saint-Jacques. Adresse télégraphique: "Geoffrion", Western Union Code. 241-202.

Cook & Magee Avocats, Solliciteurs, etc. Edifice de la Royal Insurance 2, Place d'Armes, Montréal. John W. Cook, c.r., Allan A. Magee, c.r., T. B. Henry, W. C. Nicholson. 212-J.N.O. prof.

GONTHIER, MULLIGAN & Co Comptables et Vérificateurs Edifice Insurance Exchange 146-L.M.-v. 204

JOSEPH COHEN, C.R. Avocat, Solliciteur, etc. Myer Gamsenoff EDIFICE LA SAUVEGARDE No. 92, rue Notre-Dame Est. MONTREAL Tel. Main 7120 224-J.N.O.-carte prof.



CITE DE WESTMOUNT La Commission du Fonds d'Amortissement de la Cité de Westmount a le plaisir de publier le règlement qui a été adopté par le conseil de la Cité de Westmount, le 24 février 1927, pour connaître les noms des électeurs (propriétaires) sur le rôle No. 402 (RÈGLEMENT POUR L'ÉVALUATION DES PARCS, TERRAINS DE JEUX ET LES PARCS ACCESSOIRES). Le dit règlement avait été adopté par le conseil de la Cité de Westmount, le 25 janvier 1927, et la formation des bureaux de vote n'étant pas connue que le dit règlement No. 402 fut approuvé et confirmé par les diés de leurs (propriétaires) conformément à la loi.

Le Lieutenant-gouverneur-en-conseil a été prié, par un arrêté en conseil du 1er avril 1927, d'approuver ce règlement. On peut se procurer tous les renseignements voulus au bureau du secrétaire-trésorier, hôtel de ville.

GEORGE HOGG, Maire. ARTHUR P. BELL, Secrétaire-trésorier.

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE No. 76. — Dans l'affaire de l'actif de J.-A. ARCHAMBAULT et J.-U. HENNAULT, de la cité et district de Montréal, faisant affaire avec le défendeur et raison de ROYAL CAFETERIA, RDGD au No. 225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, le

AVIS est ainsi donné que la première assemblée des créanciers a été tenue le 11 avril 1927, à quatre heures de l'après-midi au bureau du défendeur, officiel, chambre 21, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée il faut que vous ayez fait une réclamation des biens du défendeur avant l'assemblée.

Les réclamations qui doivent être déposées avant la dite assemblée doivent être déposées avant la dite assemblée.

Si vous n'avez pas fait de réclamation avant la dite assemblée, vous pouvez le faire jusqu'à ce que les créanciers, à la première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du défendeur.

AVIS est ainsi donné que la première assemblée des créanciers a été tenue le 11 avril 1927, à quatre heures de l'après-midi au bureau du défendeur, officiel, chambre 21, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de vote à la dite assemblée il faut que vous ayez fait une réclamation des biens du défendeur avant l'assemblée.

Les réclamations qui doivent être déposées avant la dite assemblée doivent être déposées avant la dite assemblée.

Si vous n'avez pas fait de réclamation avant la dite assemblée, vous pouvez le faire jusqu'à ce que les créanciers, à la première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du défendeur.

AVIS est ainsi donné que la première assemblée des créanciers a été tenue le 11 avril 1927, à quatre heures de l'après-midi au bureau du défendeur, officiel, chambre 21, Palais de Justice.

"Le CANADA" est publié et imprimé par la "Compagnie de Publication du Canada", 73 rue Saint-Jacques, J.-L. Lapointe, gérant-général.

Sun Life Assurance of Canada Inoculation antityphoïde Pendant la semaine de Pâques, la Clinique d'inoculation gratuite donnée par la Compagnie pour le traitement de ses détenteurs de police et le public ne sera ouverte que pendant les heures suivantes: Vendredi saint, 15 Avril — Fermée Samedi, 16 Avril — Ouverte de 2 à 3 p.m. seulement Dimanche de Pâques, 17 Avril — Fermée Lundi de Pâques, 18 Avril — Service régulier quotidien de: 9.30 à 10.30 a.m.; 2 à 3 p.m., et de 7 à 8 p.m. Le traitement ne sera donné qu'à la Clinique Centrale EDIFICE SUN LIFE Square Dominion. Deux traitements sont nécessaires. Ne manquez pas de retourner prendre une seconde inoculation, une semaine après avoir reçu la première.

HABEAS CORPUS EMIS AU SUJET DE DEUX FILLETES

Dans le premier cas, un père réclame son enfant que son épouse avait enlevée

LONGUES RECHERCHES

Une grand-mère veut avoir la possession de sa petite-fille disparue depuis cinq ans

L'honorable juge Bruneau, de la Cour Supérieure, a ordonné hier, sur une requête de David McDonald, cultivateur de Lapratrie, l'émission d'un bref d'habeas corpus contre M. et Madame Georges Bouchard de cette ville, pour ordonnant de démontrer au tribunal le 14 du courant, les raisons pour lesquelles ils détiennent en leur possession un enfant du requérant, âgé de quatre ans et demi, Lizzie alias Dorothy McDonald.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère, épouse de William Alfred Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

L'honorable juge Bruneau a aussi ordonné hier, l'émission d'un autre bref d'habeas corpus au sujet de la garde d'une autre fillette, âgée de sept ans, Gisèle Giguère, que réclame sa grand-mère, Madame Marie-Louise Giguère.

accidents; accordée, dépens à suivre le sort de la cause. Joseph Versailles vs N. Versailles. Motion du demandeur pour permission de produire réponse supplémentaire; accordée, dépens à suivre.

Alex. Monjeon vs Ernest Poulin. Motion du défendeur pour permission de plaider; accordée en par défaut payant frais de motion et de défaut.

Arthur Turcotte vs T. Desjardins H. Masson. Motion du défendeur pour détails; accordée quant au paragraphe 1, 10 jours de délai, dépens à suivre.

Doris Lortie vs Arthur Richard. Jugement maintenant saisi conservatoire. J. A. Gagnon vs John Pearson. Motion du demandeur pour mode de signification; accordée.

Pierre Delorme vs Montreal Cornwall Navigation Co. Limited. Jugement pour demandeur. Mare Jane Orr vs F. de Licas. Requête de la demanderesse pour être en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Dame Rosanna Laberge ex-qual vs Canadian Steel and Foundries Limited. Requête de la demanderesse pour être en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dosilva Aumais vs la Cité de Montréal. Requête du demandeur pour être en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Sherbrooke Street Realty Corp. vs E. D. Boroman. Motion de la demanderesse pour mode de signification; accordée.

Comte Sarrasin vs Doris Ménard. Motion du demandeur pour définir les faits pour le jury; accordée—les faits du demandeur acceptés, dépens à suivre.

L. de Montigny vs F. Lapointe. Jugement pour \$1,518. T. Climan vs R. G. Finnie. Jugement pour \$185.65.

Edgar Léonard vs Lucien Barette. Jugement pour \$265.

L'honorable juge Fabre-Surveyer rendra, jeudi, le 14 avril 1927, à deux heures et demie à la chambre 22, au Palais de Justice dans les causes suivantes: Slater Shoe Co. versus Eagle Shoe Co.; Ontario Wind Engine versus Lebeau; Tremblay versus Morin; Villeneuve versus la cité de Montréal; Roy versus la cité de Montréal.

M. LE COMMISSAIRE GOSSELIN DANS LE PRODUIT DE LA TAXE SCOLAIRE (Suite de la dernière page) blâmes de leurs échecs, et perdent, injustement, bien qu'ils aient peiné beaucoup plus que leurs collègues, les avantages donnés à ceux dont l'année fut couronnée de succès.

En terminant, je dois dire que l'addition de quelques classes à une école existante, bâtie trop petite, par manque de prévoyance est très dispendieuse, comparé au coût de ces mêmes classes si elles étaient ajoutées en même temps que la bâtisse principale; d'ailleurs, l'architecture est mal équilibrée et les traits de l'ensemble de la bâtisse souffrent. Les systèmes de chauffage, ventilation et d'éclairage ne fonctionnent pas comme avant; malgré toutes les précautions que l'on prend, la structure démontre que c'est du neuf ajouté à du vieux.

Les paroissiens de Sainte-Cunégonde ne sont pas exigeants, ils ne demandent à la commission scolaire que de leur donner le nombre de classes qu'ils ont actuellement. Il me semble que c'est juste et raisonnable.

CONFERENCE DE ME MAURICE LALONDE L'Association du Jeune Barreau de Montréal organise un "smoker", qui aura lieu au club Canadien, 334 rue Sherbrooke-est, à 8 h. 30, le 20 du courant. M. Maurice Lalonde fera une causerie qui a pour titre: "Trois plaques et les frais ou cinq jours".

L'élection annuelle aura lieu le 7, à 4 heures p.m., au palais de justice, chambre 24.

AU CLUB LIBERAL YOUVILLE Le club libéral Youville tiendra, ce soir, le 13 avril courant, son assemblée régulière en son local, 5708 Lajeunesse.

Une conférence sera donnée par Me Léonce Plante, avocat, ancien président de la Jeunesse Libérale.

Nul doute que les membres seront présents en très grand nombre et chacun devrait se faire un devoir d'amener ses amis, membres ou non sont les bienvenus.

LA SEMAINE SAINTE, A L'HOTEL DES POSTES Le Vendredi Saint, 15 avril, le bureau-chef sera fermé à l'exception du comptoir des timbres et des guichets de la poste restante et des objets recommandés qui seront ouverts de 8.00 à 10.00 heures a.m. Les locataires de cases y auront accès jusqu'à 6.00 heures p.m.

Il n'y aura pas de distribution par facteurs, mais les objets mis à la poste ce jour-là, seront expédiés aux heures ordinaires.

Les levées de boîtes à lettres se feront à 8.00 heures a.m., midi, 4.00 et 8.00 heures p.m.

Les succursales seront fermées toute la journée, excepté la succursale "B" qui restera ouverte de 9.00 à 11.00 heures a.m.

Le Samedi Saint, le service se fera au complet tout comme un jour de semaine ordinaire, le demi-jour habituel étant supprimé ce jour-là.

SUR TOUTES LES SCENES

L'Art et sa caricature

S'agit-il d'une déclaration d'amour que les deux partis en cause font trois pas en arrière, se crachent dans les mains (et pourquoi pas ?), se balancent quelques secondes et se précipitent, tels des bolides projetés par des forces contraires, dans les bras l'un de l'autre, en s'écriant: je t'aime, t'aime, je t'aime-t'y-donc !

Saluez, c'est le cinéma américain. Si, au contraire, on se sent l'âme attendrie par un clair de lune ou tout autre décor, et qu'on laisse doucement tomber sa tête sur l'épaule de l'aimé, dans un simple mouvement du cœur, sans préparation, sans ostentation, inclinons-nous avec admiration, c'est le cinéma ou le film français.

D'un côté la bouffonnerie et la caricature, presque le grotesque, de l'autre, toute la vie dans ses aspirations les plus intenses. Seulement, le film américain a tellement saturé de naïvetés et faussé l'esprit de nos publics qu'il se trouve encore des gens pour trouver de la lenteur, de l'absence de mouvement dans le beau film "Nitchevo", qui attire actuellement la foule au théâtre Princess, bien qu'on admette qu'au point de vue décor, éclairage, mise en scène, observation et psychologie, c'est encore ce qu'on nous ait servi de plus parfait et de plus artistique.

C'est une éducation à refaire, et il faudrait encore plusieurs films de France pour corriger la mentalité déplorablement détraquée de tous les habitués du film de Hollywood. A tout événement, le film que nous présente la compagnie Film de Luxe n'en rate pas moins l'un des plus beaux de Baroncelli, le maître metteur en scène de l'Europe, même si la censure a cru devoir supprimer le plus inoffensif des baisers et écarter certaines danses, dans le genre de celles si artistiques de Mmes Pavlowa et Ruth Saint-Denis.

Le théâtre, comme le cinéma, devraient s'efforcer d'être l'exacte peinture de la vie, mais ce n'est pas notre faute si des Barnums américains n'en ont fait que la caricature. "Nitchevo", c'est la beauté, c'est l'art. Sachons choisir nos émotions, notre idéal.

Gustave COMTE.

La musique à l'Alliance Française

Ceux qui ont assisté hier soir à la neuvième réunion de l'Alliance Française, au Ritz, et ils étaient nombreux, se sont convaincus une fois de plus de la louable mission que poursuit ce groupe de haute culture intellectuelle parmi nous.

La musique était à l'honneur, puisque des auteurs comme Fauré, Debussy, Duparc, Ravel, Roussel, Vuillermos, Milhaud, Poulenc et Honnegger, présentés de la façon la plus littéraire et la plus chatoyante par M. Paul Morin, secrétaire de l'Ecole des Beaux-Arts, avaient comme interprètes, mademoiselle Alicita Felici, soprano mezzo, lauréate du Conservatoire de Paris, et Mlle Marie-Thérèse Paquin, pianiste.

Présenté par le président de l'Alliance Française, l'hon. juge Gonzave Desaulniers, M. Paul Morin fit de chacun des auteurs au programme, une courte esquisse biographique agrémentée de commentaires intéressants sur le genre et l'école de chacun. Le conférencier, devant sans doute la hâte qu'avaient les assistants d'entendre de la musique, fut bref, ce qui ne l'empêcha pas d'être non seulement éloquent mais poète inspiré à certains moments. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire son texte qu'il préférerait garder, dans un excès de modestie quelque peu exagérée, car, il a dit des choses nouvelles et il les a dites surtout avec infiniment d'esprit, de maîtrise de son sujet et d'envoie.

Quant à mademoiselle Alicita Felici, douée d'une voix égale et souple, par moments chaleureuse, elle a su détailler avec un charme exquis "Les Berceuses" et "Roses d'Ispahan" de Fauré; "Air de Lia", de "L'Enfant Prodigue", de Debussy, "Chanson triste" et "Invitation au voyage", de Duparc; "La flûte enchantée", de Ravel, "Bachelier de Salamanque" de Roussel, "Jardin d'amour", de Vuillermos, "Le chant du forgeron", de Milhaud, "Attributs", de Poulenc, puis "Autonne" et "Chanson de fol" d'Arthur Honnegger. Là où elle a fait vraiment preuve de virtuosité et d'une belle compréhension musicale, ce fut principalement dans les compositions des trois derniers auteurs, car cette musique-là, musique de musée plutôt, à cause de sa tendance forcée à l'originalité, que ceux qui ne sont pas snobs n'aiment franchement pas, descriptive plutôt qu'inspirée et qu'on ne saurait comparer avec les plus belles pages des maîtres, mais qu'il faut tout de même entendre, même à plusieurs reprises, afin d'en découvrir de la beauté, si toutefois il y en a, n'est guère faite pour avantager la voix de l'interprète. Mlle Felici fut accueillie avec enthousiasme, tant pour la richesse de sa voix que pour sa belle compréhension d'un genre de musique plutôt scabreux en fin de programme.

Les mélodies de Milhaud, Poulenc et Honnegger qu'elle chanta hier soir, je les ai comprises à peu près complètement, et je suis heureux de les avoir connues, mais rien ne me forcera à déclarer que c'est beau et capable de faire battre le cœur des véritables mélomanes s'ils sont sincères, ce qu'ils devraient toujours être.

Après ce concert-congrès plusieurs personnes allèrent féliciter et le conférencier et les interprètes, et quelques dames semblaient s'extasier sur les beautés de cette musique moderne.

L'une d'entre elles, cependant, fut assez sincère pour me dire: — Naturellement, je suis contente d'avoir entendu ces mélodies chantées par une interprète de réputation, parce qu'il faut toujours entendre ces choses-là, si nous voulons nous tenir au courant de l'évolution musicale contemporaine, mais, bien que musicienne moi-même j'avoue mon incapacité à les jouer au leur donnant un sens que je ne vois pas.

C'est aussi mon opinion, et probablement la vôtre, lecteurs et lectrices. Monsieur de Vitrolles, consul-général de France au Canada, madame la baronne de Vitrolles, M. P.-B. de Crève-cœur et quelques autres personnalités en vue, étaient placés au premier rang.

Gustave COMTE.

TABARINADES

LES ADIEUX DE STUDENT PRINCE

Bravo, monsieur Abbie Wright! Vous ne pouvez faire mieux que de nous ramener pour une autre semaine, la semaine prochaine, au théâtre Princess, cette perle des comédies musicales qu'est "Student Prince". Ce sera, nous dit-on, une tournée d'adieu et il n'y a pas de doute qu'elle va provoquer une poussée de tous nos fervents de l'opérette. Même distribution que l'automne dernier, avec matinee, mercredi et vendredi de la semaine de Pâques. Les billets sont déjà en vente au contrôle du théâtre.

NOTRE MINISTRE DES BEAUX-ARTS

Si l'honorable Athanase David, le secrétaire de la province, ne porte pas le titre de ministre des Beaux-Arts, c'est parce que nous n'avons pas de ministère des Beaux-Arts, car, s'il y en avait un, le titulaire serait tout désigné. A tout événement, en créant M. David officier de la Légion d'honneur, le gouvernement de la République française, a eu la geste attendue depuis longtemps et qui lui vaut la gratitude de tous les gens bien pensants. Car, il n'est personne parmi les nôtres, qui ait fait autant pour la culture française et la cause de l'art chez nous que l'honorable Athanase David. A ce dernier, toutes nos félicitations pour le grand honneur qui lui échoit.

HAUTE APPROBATION

Le film de France, particulièrement "Nitchevo", dont le succès va sans cesse grandissant au Princess, reçoit chaque jour les approbations les plus encourageantes et les plus autorisées. C'est ainsi que M. Charles Lalumière, directeur général de la compagnie Film de Luxe, vient de recevoir de M. H. de Clerval, attaché au consulat général de France, la lettre suivante qui parle par elle-même:

"Je n'ai que des félicitations à vous adresser. "Nitchevo" est un des meilleurs films que j'aie vus. L'action, adroitement conduite, tient en haleine le spectateur, depuis le début jusqu'au dénouement. Les décors sont d'un goût parfait et les tableaux de Tunis sont merveilleux. L'art sobre et les nuances des acteurs donnent l'impression de la vie même. Quant au point de vue technique, je ne crois pas qu'on puisse atteindre à plus de relief, ni à plus de luminosité... J'allais oublier un mérite qui n'est pourtant pas banal: "Nitchevo", qui exalte l'esprit de sacrifice au devoir, est moral. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien agréer tous mes compliments pour un si heureux choix, et je formule le vœu que vous continuiez à nous donner beaucoup de films de cette valeur."

ON PENSE A NOUS

Les artistes de l'opérette française du Saint-Denis ont conservé un bon souvenir de Montréal, s'il faut en juger par la carte postale ci-dessous que nous adresse Mlle Sonia Alny, la vaillante interprète de tant de rôles, toujours sur la brèche, au cours de toute une saison: "Cher monsieur Comte, Si vous saviez comme je garde un charmant souvenir de mon passage au Canada et de l'accueil délicieux qu'on nous a fait! De retour dans mon cher et beau Paris, je vous envoie mon amical souvenir avec mon espoir de retourner bientôt dans votre beau pays". (Signé) SONIA ALNY.

AUGMENTATION DE \$280,000. ET L'ECOLE STE-CUNEGONDE

(Suite de la dernière page) sont confirmées. Pour ce qui a trait au budget de l'année 1926-1927, elle ne pouvait être aussi précise dans ses affirmations. Il a dû par la suite modifier son budget dans les diverses appropriations que nous avons déjà données à une séance antérieure du Bureau Central.

Par ailleurs, M. Doré dit qu'au moment où il présente cette lettre-annale, il lui arrive un rapport définitif du trésorier de la cité qui va modifier profondément les chiffres déjà produits. La Commission comptait sur une augmentation de \$150,000 dans la taxe scolaire, alors que cette augmentation est de \$280,000. En effet, la Commission n'encaissera pas, cette année, la somme de \$4,821,000 inscrite à son budget, mais bien \$4,931,000, soit \$110,000 de plus qu'elle avait prévu.

Il est bon de noter d'plus provient cette rentrée inespérée. L'augmentation de \$180,000 dans la taxe se subdivise ainsi: augmentation dans le produit de la taxe catholique (approximativement) \$107,000; augmentation dans le produit de la taxe neutre (approximativement) \$173,000.

La Commission comptait que l'augmentation dans la taxe catholique serait de \$93,000; elle est en réalité de \$107,000 ce qui fait un premier excédent de \$14,000.

La diminution de \$58,000 dans les dépenses d'une part, et l'augmentation de \$130,000, dans les revenus d'autre part, contribuent à diminuer le déficit annoncé de \$549,000 à \$361,000.

En terminant, M. Doré se demande à quel déficit la Commission fera-t-elle face l'an prochain? Quels revenus supplémentaires faudra-t-il à la Commission pour boucher ses budget futur? Il serait téméraire de vouloir répondre de façon catégorique à ces questions. Chose certaine, la Commission ne peut continuer indéfiniment à solder ses déficits par des emprunts. On alléguera que, vu les largesses du vent à l'endroit du capital avant 1917, il y a, à la chose, moins de mai qu'on le croit. La réponse se vante s'imposer du 1er juillet 1917 au 1er juillet prochain, les remboursements au revenu s'éleveront à \$1,471,000. C'est là beaucoup plus que la Commission n'a utilisé de ses revenus dans

le passe à des dépenses imputables au chef Guérin. (Terminus des tramways). Quoi qu'il en soit, la situation paraît présentement moins mauvaise qu'en 1924-1925 et 1925-1926. Le fait est que, si la Commission pouvait compter, l'an prochain, sur une augmentation de la taxe égale à celle de la présente année, elle aurait un revenu total de \$5,315,000. Tout ceci est malheureusement hypothétique. Il n'en reste pas moins vrai établi qu'il y aura déficit. Comment y pourvoir? Comment trouver les revenus supplémentaires requis? A la Commission d'enquête est dévolue le rôle de trouver la solution du problème.

CONFERENCE D'ADIEU DU R. P. NASSE Le R.P. Nasse fera sa conférence d'adieu "Aux rives d'Utière", le lundi 14 avril, à la Salle Saint-Sulpice, à 8 heures 30. M. Rodolphe Plamondon est au programme. Places toutes réservées et les billets sont en vente chez Granger et

Café "VICTORIA" Son Aromenest qu'un indice de son goût exquis EN BOITES SCÉLLÉES 1/2 ET 1 LB. LAPORTE MARTIN LIMITEE

\$4,000,000.00 Campagne Conjointe en Faveur des Hôpitaux A Montréal, du 25 au 30 Avril Royal Victoria; Royal Victoria Montreal Maternity; Montreal General, Divisions du Centre et de l'Ouest. Présidents Honoraires: Sir Vincent Meredith, Col. Herbert Moisson; E. W. Beatty, C.R.; Sir Herbert Holt. Président de la Campagne: J. W. Connell. Les hôpitaux sont une nécessité vitale dans toute société pour assurer le soulagement des misères humaines. Dans une ville de l'étendue de Montréal, dont la population se chiffre approximativement à un million d'âmes, ces institutions doivent avoir l'ampleur voulue, et leur construction, équipement et entretien occasionnent chaque année des frais considérables. Dans le cours de l'année dernière, les hôpitaux qui lancent aujourd'hui conjointement cet appel, ont traité dans leurs salles publiques 12,400 patients. Sur ce total, pas un malade n'a payé son traitement au complet, et 4,152 furent traités gratuitement. Durant la même période, 257,748 consultations furent données dans les dispensaires de ces différents hôpitaux, au coût de 70 sous par visite, le revenu moyen provenant de cette source étant de 32 sous par visite. Il y a là un déficit évident. Il n'est fait aucune distinction de race ou de religion dans ces institutions, lorsqu'il s'agit de ceux dont l'état exige des soins médicaux. L'an dernier, sur le total des malades admis dans ces hôpitaux, 48 pour cent étaient Protestants, 31 pour cent étaient Catholiques, 15 pour cent étaient Juifs, 6 pour cent appartenaient à d'autres dénominations. On a actuellement besoin d'argent pour compléter, équiper, agrandir les salles et les dispensaires de ces hôpitaux, afin que tous les citoyens de Montréal puissent recevoir immédiatement les soins nécessaires lorsqu'ils en auront besoin, et aussi pour combler les déficits accumulés à la fin de 1926. Donnez promptement et libéralement — la cause en est digne. Les chèques doivent être faits payables à M. A. D. Anderson, trésorier honoraire. Téléphone: Main 1906.

Voilà! où on l'obtient Ceci est la source d'information la plus récente. Ici vous trouverez le nom, l'adresse, le genre d'affaire et le numéro de téléphone de tous les gens avec qui vous désirez faire affaire — dans l'annuaire du téléphone. "La source reconnue où tout le monde puisse un renseignement". "Plus nous étudions notre commerce, plus nous utilisons l'annuaire du téléphone" — dit un des marchands les plus importants de Toronto. "Aucun montant d'industrie ou de dépense supplémentaire ne peut protéger un marchand qui n'utilise pas le téléphone pour faire des ventes." F. G. WEBBER. TELEPHONE DIRECTORY

LE MARCHE A ETE PLUS FAIBLE EN FERMETURE

LES REALISATIONS DE BENEFICES ONT ETE LES FACTEURS DE PLUSIEURS FLECHISSEMENTS DES COURS. - SHAWINIGAN A PERDU 4 POINTS. - MONTREAL POWER, BRAZILIAN ALCOHOL ET NATIONAL BREWERIES ACTIFS

La bourse de Montreal s'est ouverte, à sa séance d'hier, des séances agitées qui se répétaient depuis quelques jours. Le marché n'a été à la hausse comme en ces derniers temps, mais l'allure générale est demeurée ferme et active. Les titres-vedettes qui avaient encaissé des gains récents, comme Shawinigan, ont subi une réaction assez prononcée, mais d'autres cours qui avaient été délaissés durant cette avance du marché, ont repris quelque vigueur et certains ont encaissé de légers gains. Il n'y a rien d'étonnant à la légère réaction d'hier, en bourse locale, car après une semaine d'abus de la part des spéculateurs, il fallait nécessairement que le marché reprenne son aplomb. Ensuite l'allure irrégulière et incertaine de la bourse de New-York, ces jours-ci, a pu être l'un des facteurs de cette réaction.

Shawinigan quoiqu'à la baisse, a été, une fois de plus, le titre le plus achalandé et le plus actif de la liste. Cette valeur a ouvert à 87 7/8, mais se reprit un peu à la clôture et ferma finalement à 81 1/2, soit une baisse nette de un peu plus de 4 points. On attribue la cause de cette reculade de Shawinigan, aux réalisations de bénéfices autour de cette valeur et aux abus de spéculations. Au prix touché à la séance précédente le titre avait une avance de 15 points, comparativement à sa cote au premier du mois, ce qui est l'équivalent de 60 points sur l'ancien stock, avant la division des parts. 87 7/8, baisse de 15 points, soit une baisse nette de 72 points, c'est donc l'équivalent de 356 points pour l'ancien stock. C'est cette avance sans aucune raison apparente, si ce n'est la solidité et l'avenir encourageant de cette industrie, qui a causé l'agitation du marché et a donné au public spéculateur une certaine hésitation.

Parmi les autres vedettes de la séance d'hier, se trouvent: Montreal Power, Brazilian Traction, Industrial Alcohol et National Breweries. Montreal Power n'a pas eu beaucoup à souffrir de la réaction de Shawinigan, un titre de son groupe, et ferma sans beaucoup de changement à 81, soit une baisse nette de seulement 1 point. Comme ce titre bouge plus tranquillement que Shawinigan, quand il y a une tendance à la hausse, il subit aussi des réactions moins radicales, quand il y a une tendance à la baisse.

Brazilian Traction a repris l'une des premières places de la liste au point de vue activité, hier, et ouvrit à la hausse, mais n'a pu réussir à conserver son avance et ferma à 133 3/4, après avoir touché 135. Canadian Industrial Alcohol, a été plus ferme et plus actif qu'à la séance précédente, mais a par contre subi une légère réaction à 28 3/4, soit une baisse nette de 3-4 de point, comparativement à son prix d'ouverture. La baisse de Alcohol est aussi attribuée aux réalisations de bénéfices. National Breweries aussi a été passablement actif, mais sans beaucoup de changement. Il ouvrit à 70, évolua ensuite entre une marge de 1-2 point, et ferma finalement à son prix d'ouverture. Penmans et B. C. Fishing, ont aussi été plus fermes après qu'il fut connu qu'on paierait des dividendes sur les nouvelles parts. Le premier ferma sans changement à 75 et Fishing monta de 1-2 à 81 1/2.

Au groupe des papeteries, Abitibi a baisse de 3-4 de point à 114. Brompton Paper s'est maintenu ferme à 32, Belgis sans changement à 101 5/8, Howard Smith a reculé de 1 à 101 1/2, Spanish a reculé de 1-1/2 à 101 1/2, et Waycanna a monté de 2 points à 50, comparativement à la clôture précédente. Le reste de la liste n'a fourni rien d'intéressant. Le total des ventes à la séance d'hier, a été de 35,568 parts, comparativement à 41,303 parts à la séance précédente et à 12,789 parts le jour correspondant de l'an dernier. Le total des ventes d'obligations, hier, s'est élevé à 148,650 comparativement à 198,950 le jour précédent et à \$80,250 le jour correspondant de l'an dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Cours, Valeurs, Ouy, Max, Min, Fermé. Lists various stocks and their prices.

POMMES DE TERRE

Il y a peu de demande et le marché est tranquille. Les patates Gros Mountains coûtent \$1.25 au gros, prises au wagon en sacs de 90 livres; au détail on les vend \$1.35 en sacs de 80 livres. Au gros, prises au wagon, les patates blanches du bas du fleuve coûtent \$1.05 en sacs de 90 livres; aux détaillants on les vend \$1.25 le sac de 80 livres.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 12. - L'argent en barre est coté à 293-16 d. l'once.

DIVIDENDE DE 7 P.C., DE B. C. FISHING

Toronto, 12. - Des dividendes sur les nouvelles actions privilégiées et ordinaires de la British Columbia Fishing and Packing Company, Limited, ont été déclarés à l'assemblée des administrateurs de la compagnie. Le dividende sur la nouvelle action privilégiée est au taux de 7 p.c., payable trimestriellement, le 10e jour de juin, septembre et décembre 1927 et le 10 mars 1928.

Le dividende sur les nouvelles actions ordinaires est au taux de \$1.25 l'action, payable quatre fois par an en espèces, à même date. La somme de \$300,000 a été mise de côté, à même les profits de 1926, pour garantir les dividendes. Aemiljus Jarvis a été élu président; A. C. Plumefelt, vice-président; Sir Henry M. Pellat, second vice-président. Il est entendu que depuis la publication de l'état financier, une partie importante des actions de Wallace Fisheries a été achetée. British Columbia Fishing and Packing Company possède maintenant 87 pour cent des actions de cette compagnie.

BOURSE DES MINES

MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Cours, Min, Fermé. Lists various mining stocks and their prices.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Table with columns: Valeurs, Cours, Min, Fermé. Lists various stocks and their prices.

CURB DE MONTREAL

Table with columns: Valeurs, Cours, Min, Fermé. Lists various stocks and their prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table with columns: Cours, Valeurs, Ouy, Max, Min, Fermé. Lists various stocks and their prices.

POMMES DE TERRE

Il y a peu de demande et le marché est tranquille. Les patates Gros Mountains coûtent \$1.25 au gros, prises au wagon en sacs de 90 livres; au détail on les vend \$1.35 en sacs de 80 livres. Au gros, prises au wagon, les patates blanches du bas du fleuve coûtent \$1.05 en sacs de 90 livres; aux détaillants on les vend \$1.25 le sac de 80 livres.

L'ARGENT EN BARRE

Londres, 12. - L'argent en barre est coté à 293-16 d. l'once.

COMMERCIAL SOLVENTS B GRIMPE DE 16 POINTS

CE TITRE A LA BAISSE AU DEBUT DE LA SEANCE, ENCAISSE UN GAIN DE PLUS DE 16 POINTS A LA CLOTURE. - L'ALLURE DE LA LISTE A ETE INCERTAINE - PLUSIEURS NOUVEAUX MAXIMAS ET BAS NIVEAUX - VENTES: 2,000,000 PARTS.

New-York, 12. - Les baissiers ont réussi à faire descendre plusieurs des récentes vedettes de la liste, sur le marché de la bourse de New-York aujourd'hui, mais d'un autre côté les haussiers ont aussi fait grimper d'autres titres à de nouveaux sommets et à en faire de nouvelles vedettes. Les mouvements actifs des prix se reflètent par la précipitation que prend les spéculateurs quant à l'orientation future du marché. Le volume des ventes a été plutôt restreint, le total ne dépassant pas les deux millions de parts. Les banques ont rappelé environ \$25,000,000 de prêts aux courtiers mais les taux de l'argent à demande sont restés sans aucun changement à 4 1/2 pour cent. Les spéculateurs sur valeurs estiment que l'augmentation de \$37,000,000 dans les prêts aux courtiers, au cours de la semaine dernière, comme sans importance, et les taux serrés de l'argent à demande, comme temporaires seulement et dus aux paiements du milieu du mois. Les nouvelles du jour, concernant les affaires, sont d'un caractère mélangé. L'enthousiasme des haussiers a certainement été causé par la publication des excellentes recettes pour 1926, par la Pan American Petroleum et Sinclair, et aussi par le maintien du dividende sur les actions de Skelly, dont les rumeurs disaient qu'ils étaient en danger. Une diminution dans les prix de l'exportation du cuivre, et les nouvelles disant que plusieurs compagnies industrielles étaient en minorité de profits, ont été les armes des baissiers.

United States Steel, ordinaire, General Motors, American Telephone, Chrysler, Hudson, Westport, American Can, Water Works et Dupont ont tour à tour été les vedettes du mouvement à la hausse et ont tous fermé ensuite à une perte nette d'environ 1 point. D'un autre côté, Baldwin Locomotive a été poussé par les haussiers et a fait un gain de 3 points, et les titres suivants ont grimpé de 1 à 3 points: American Can, International Combustion, Mack Trucks et National Lead. Au groupe des industrielles, les titres suivants ont touché de nouveaux sommets: American Sunbata Tobacco, Reynolds Tobacco, B.T. National Biscuit, les trois valeurs de Victor Talking Machines, International Nickel, Union Bag & Paper, National Dairy Products et quelques autres. D'un autre côté, il y a eu des signes évidents de faiblesse chez les titres suivants qui ont aussi touché leur plus bas prix de l'année: Radio Corporation, Amalgamated Leather de priorité, American Metals, American Woolens de priorité, Interborough Rapid Transit, Perlick Motor et Pullman et Texas Corporation. Electric Refrigeration a aussi touché un nouveau bas niveau à 22 1/2, mais s'améliora ensuite à 25, après que le président Goss, de cette compagnie, eut publié un rapport très optimiste sur les opérations de la compagnie. M. Goss a dit aux actionnaires de ne pas craindre et de ne pas vendre leur stock à cause de certaines fausses rumeurs qui circulent sur cette compagnie. Commercial Solvents "B" a été l'une des vedettes de la liste, en fermant. Ce titre baissa à 319 au début de la séance, mais il se raffermi et à la clôture il cotait 339, soit une hausse nette de plus de 16 points pour la durée de la séance.

Les taux de l'argent à terme et des effets commerciaux sont demeurés sans aucun changement. Le total des ventes a été d'environ 2,000,000 de parts.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Valeurs, Cours, Min, Fermé. Lists various stocks and their prices.

CHANGES ETRANGERS

Table with columns: Valeurs, Cours, Min, Fermé. Lists various exchange rates and their prices.

LE NIVEAU DU MARCHE

Table with columns: Valeurs, Cours, Min, Fermé. Lists various market levels and their prices.

LES GRAINS

Winnipeg, 12. - Les prix du blé ont été à la hausse, aujourd'hui, sur le marché du blé, ici, malgré la demande limitée et le peu d'intérêt des importateurs. Au début de la séance les prix ont eu une tendance à la baisse, mais dans les dernières minutes de la séance, ils ont encaissé des gains de 1-4 à 3-4. Octobre a été la livraison la plus ferme et la plus active. Les prix, sur le marché des grains, se sont maintenus à la hausse. Les seuls achats sur été par des marchands locaux. Il y a eu quelques demandes sur le marché des grains au comptant. Blé: - 139 1-4 à 1-8 139 5-8; 136 3-8 à 1-4 137 1-8; 126 3-8 127 1-4. Avoine: - 55 5-8 55 3-4B; 54 5-4 54 3-4B; 49 3-4 49 5-8A. Orge: - 78 3-8 à 1-2 78 7-8; 76 3-8 76 1-2A; 68 3-8B 68 3-8B. Lin: - 190 1-2 190 3-4B; 194 194 5-8A; 198 1-4 198 5-8. Seigle: - 100 3-4 100 1-8A; 100 100 3-4B; 94 1-2 94 5-8A. Prix au comptant: Blé: - No 1 nord, 143 7-8; No 2 nord, 140 1-8; No 3 nord, 130 7-8; No 4, 129 7-8; No 5, 106 7-8; No 6, 95 3-8; pectin, 79 5-8; sur rails, 140 3-4. Avoine: - 2 cw, 56 3-4; 3 cw, 53 1-4; pectin No 1 extra, 52 3-4; pectin No 1, 49 3-4; pectin No 2, 46 3-4; rejette, 43 1-4; sur rails, 53 3-4. Orge: - 3 cw, 78 1-4; 4 cw, 76 7-8; rejette, 72 5-8; pectin, 71 3-8; sur rail, 78 3-8. Lin: - 1 nwe, 189 1-4; 2 cw, 185 1-4; 3 cw, 167 3-4; rejette, 162 3-4; sur rails, 189 3-4. Seigle: - 2 cw, 99 5-8.

LES GRAINS

Winnipeg, 12. - Les prix du blé ont été à la hausse, aujourd'hui, sur le marché du blé, ici, malgré la demande limitée et le peu d'intérêt des importateurs. Au début de la séance les prix ont eu une tendance à la baisse, mais dans les dernières minutes de la séance, ils ont encaissé des gains de 1-4 à 3-4. Octobre a été la livraison la plus ferme et la plus active. Les prix, sur le marché des grains, se sont maintenus à la hausse. Les seuls achats sur été par des marchands locaux. Il y a eu quelques demandes sur le marché des grains au comptant. Blé: - 139 1-4 à 1-8 139 5-8; 136 3-8 à 1-4 137 1-8; 126 3-8 127 1-4. Avoine: - 55 5-8 55 3-4B; 54 5-4 54 3-4B; 49 3-4 49 5-8A. Orge: - 78 3-8 à 1-2 78 7-8; 76 3-8 76 1-2A; 68 3-8B 68 3-8B. Lin: - 190 1-2 190 3-4B; 194 194 5-8A; 198 1-4 198 5-8. Seigle: - 100 3-4 100 1-8A; 100 100 3-4B; 94 1-2 94 5-8A. Prix au comptant: Blé: - No 1 nord, 143 7-8; No 2 nord, 140 1-8; No 3 nord, 130 7-8; No 4, 129 7-8; No 5, 106 7-8; No 6, 95 3-8; pectin, 79 5-8; sur rails, 140 3-4. Avoine: - 2 cw, 56 3-4; 3 cw, 53 1-4; pectin No 1 extra, 52 3-4; pectin No 1, 49 3-4; pectin No 2, 46 3-4; rejette, 43 1-4; sur rails, 53 3-4. Orge: - 3 cw, 78 1-4; 4 cw, 76 7-8; rejette, 72 5-8; pectin, 71 3-8; sur rail, 78 3-8. Lin: - 1 nwe, 189 1-4; 2 cw, 185 1-4; 3 cw, 167 3-4; rejette, 162 3-4; sur rails, 189 3-4. Seigle: - 2 cw, 99 5-8.

Chicago, 12. - La température a été la cause de la hausse des prix sur le marché du blé, ici, aujourd'hui. On se plaint de trop de pluie, dans le sud-ouest, et de la sécheresse dans l'ouest du Kansas. Toutes les livraisons de maïs ont touché un nouveau bas niveau pour cette saison. Le blé ferme irrégulier à une hausse de 1-2c, le maïs à 1-8c à la baisse, l'avoine 5-8c à la baisse et les provisions sans nouveau changement à la baisse récente de 40 sous. Blé: - 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274. Maïs: - 71 71 71 71; 71 71 71 71; 71 71 71 71. Avoine: - 42 42 42 42; 42 42 42 42; 42 42 42 42. Seigle: - 101 101 101 101; 101 101 101 101; 101 101 101 101. Livraisons futures: Blé-Mai, 132 1-2 à 5-8; juillet, 127 1-2 à 5-8; septembre, 126 1-8 à 1-2. Maïs-Mai, 70 3-4 à 7-8; juillet, 75 7-8 à 7-8; septembre 79 1-2. Avoine-Mai, 43 1-8; juillet, 43 3-4; septembre, 42 7-8. Seigle-Mai, 1 01 1-8; juillet, 98 3-4; septembre, 94 1-8. Saindoux-mai, 12 22 à 12 25; juillet, 12 45. Cotelette - Mai, 14 10; juillet, 13 60. Blé-No au comptant: Blé-No 2 rouge, 132 3-4; No 3 rouge, 129 1-2 à 1 30 1-2. Maïs - No 2 mélangé, 69; No 3 jaune, 69 1-2 à 70. Avoine - No 2 blanche, 47 1-2; No 3 blanche, 44 à 44 1-2. Seigle - Non coté. Graine de mil - 4 50 à 5 25. Graine de treffe - 29 25 à 36 00. Saindoux - 15 00. Cotelette - 15 00. Flanes - 15 00.

Chicago, 12. - La température a été la cause de la hausse des prix sur le marché du blé, ici, aujourd'hui. On se plaint de trop de pluie, dans le sud-ouest, et de la sécheresse dans l'ouest du Kansas. Toutes les livraisons de maïs ont touché un nouveau bas niveau pour cette saison. Le blé ferme irrégulier à une hausse de 1-2c, le maïs à 1-8c à la baisse, l'avoine 5-8c à la baisse et les provisions sans nouveau changement à la baisse récente de 40 sous. Blé: - 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274. Maïs: - 71 71 71 71; 71 71 71 71; 71 71 71 71. Avoine: - 42 42 42 42; 42 42 42 42; 42 42 42 42. Seigle: - 101 101 101 101; 101 101 101 101; 101 101 101 101. Livraisons futures: Blé-Mai, 132 1-2 à 5-8; juillet, 127 1-2 à 5-8; septembre, 126 1-8 à 1-2. Maïs-Mai, 70 3-4 à 7-8; juillet, 75 7-8 à 7-8; septembre 79 1-2. Avoine-Mai, 43 1-8; juillet, 43 3-4; septembre, 42 7-8. Seigle-Mai, 1 01 1-8; juillet, 98 3-4; septembre, 94 1-8. Saindoux-mai, 12 22 à 12 25; juillet, 12 45. Cotelette - Mai, 14 10; juillet, 13 60. Blé-No au comptant: Blé-No 2 rouge, 132 3-4; No 3 rouge, 129 1-2 à 1 30 1-2. Maïs - No 2 mélangé, 69; No 3 jaune, 69 1-2 à 70. Avoine - No 2 blanche, 47 1-2; No 3 blanche, 44 à 44 1-2. Seigle - Non coté. Graine de mil - 4 50 à 5 25. Graine de treffe - 29 25 à 36 00. Saindoux - 15 00. Cotelette - 15 00. Flanes - 15 00.

Chicago, 12. - La température a été la cause de la hausse des prix sur le marché du blé, ici, aujourd'hui. On se plaint de trop de pluie, dans le sud-ouest, et de la sécheresse dans l'ouest du Kansas. Toutes les livraisons de maïs ont touché un nouveau bas niveau pour cette saison. Le blé ferme irrégulier à une hausse de 1-2c, le maïs à 1-8c à la baisse, l'avoine 5-8c à la baisse et les provisions sans nouveau changement à la baisse récente de 40 sous. Blé: - 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274. Maïs: - 71 71 71 71; 71 71 71 71; 71 71 71 71. Avoine: - 42 42 42 42; 42 42 42 42; 42 42 42 42. Seigle: - 101 101 101 101; 101 101 101 101; 101 101 101 101. Livraisons futures: Blé-Mai, 132 1-2 à 5-8; juillet, 127 1-2 à 5-8; septembre, 126 1-8 à 1-2. Maïs-Mai, 70 3-4 à 7-8; juillet, 75 7-8 à 7-8; septembre 79 1-2. Avoine-Mai, 43 1-8; juillet, 43 3-4; septembre, 42 7-8. Seigle-Mai, 1 01 1-8; juillet, 98 3-4; septembre, 94 1-8. Saindoux-mai, 12 22 à 12 25; juillet, 12 45. Cotelette - Mai, 14 10; juillet, 13 60. Blé-No au comptant: Blé-No 2 rouge, 132 3-4; No 3 rouge, 129 1-2 à 1 30 1-2. Maïs - No 2 mélangé, 69; No 3 jaune, 69 1-2 à 70. Avoine - No 2 blanche, 47 1-2; No 3 blanche, 44 à 44 1-2. Seigle - Non coté. Graine de mil - 4 50 à 5 25. Graine de treffe - 29 25 à 36 00. Saindoux - 15 00. Cotelette - 15 00. Flanes - 15 00.

Chicago, 12. - La température a été la cause de la hausse des prix sur le marché du blé, ici, aujourd'hui. On se plaint de trop de pluie, dans le sud-ouest, et de la sécheresse dans l'ouest du Kansas. Toutes les livraisons de maïs ont touché un nouveau bas niveau pour cette saison. Le blé ferme irrégulier à une hausse de 1-2c, le maïs à 1-8c à la baisse, l'avoine 5-8c à la baisse et les provisions sans nouveau changement à la baisse récente de 40 sous. Blé: - 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274. Maïs: - 71 71 71 71; 71 71 71 71; 71 71 71 71. Avoine: - 42 42 42 42; 42 42 42 42; 42 42 42 42. Seigle: - 101 101 101 101; 101 101 101 101; 101 101 101 101. Livraisons futures: Blé-Mai, 132 1-2 à 5-8; juillet, 127 1-2 à 5-8; septembre, 126 1-8 à 1-2. Maïs-Mai, 70 3-4 à 7-8; juillet, 75 7-8 à 7-8; septembre 79 1-2. Avoine-Mai, 43 1-8; juillet, 43 3-4; septembre, 42 7-8. Seigle-Mai, 1 01 1-8; juillet, 98 3-4; septembre, 94 1-8. Saindoux-mai, 12 22 à 12 25; juillet, 12 45. Cotelette - Mai, 14 10; juillet, 13 60. Blé-No au comptant: Blé-No 2 rouge, 132 3-4; No 3 rouge, 129 1-2 à 1 30 1-2. Maïs - No 2 mélangé, 69; No 3 jaune, 69 1-2 à 70. Avoine - No 2 blanche, 47 1-2; No 3 blanche, 44 à 44 1-2. Seigle - Non coté. Graine de mil - 4 50 à 5 25. Graine de treffe - 29 25 à 36 00. Saindoux - 15 00. Cotelette - 15 00. Flanes - 15 00.

Chicago, 12. - La température a été la cause de la hausse des prix sur le marché du blé, ici, aujourd'hui. On se plaint de trop de pluie, dans le sud-ouest, et de la sécheresse dans l'ouest du Kansas. Toutes les livraisons de maïs ont touché un nouveau bas niveau pour cette saison. Le blé ferme irrégulier à une hausse de 1-2c, le maïs à 1-8c à la baisse, l'avoine 5-8c à la baisse et les provisions sans nouveau changement à la baisse récente de 40 sous. Blé: - 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274; 1274 1274 1274 1274. Maïs: - 71 71 71 71; 71 71 71 71; 71 71 71 71. Avoine: - 42 42 42 42; 42 42 42 42; 42 42 42 42. Seigle: - 101 101 101 101; 101 101 101 101; 101 101 101 101. Livraisons futures: Blé-Mai, 132 1-2 à 5-8; juillet, 127 1-2 à 5-8; septembre, 126 1-8 à 1-2. Maïs-Mai, 70 3-4 à 7-8; juillet, 75 7-8 à 7-8; septembre 79 1-2. Avoine-Mai, 43 1-8; juillet, 43 3-4; septembre, 42 7-8. Seigle-Mai, 1 01 1-8; juillet, 98 3-4; septembre, 94 1-8. Saindoux-mai, 12 22 à 12 25; juillet, 12 45. Cotelette - Mai, 14 10; juillet, 13 60. Blé-No au comptant: Blé-No 2 rouge, 132 3-4; No 3 rouge, 129 1-2 à 1 30 1-2. Maïs - No 2 mélangé, 69; No 3 jaune, 69 1-2 à 70. Avoine - No 2 blanche, 47 1-2; No 3 blanche, 44 à 44 1-2. Seigle - Non coté. Graine de mil - 4 50 à 5 25. Graine de treffe - 29 25 à 36 00. Saindoux - 15 00. Cotelette - 15 00. Flanes - 15 00.

LES BÊTES A CORNES ONT ETE PASSABLEMENT ACTIVES. - PEU DE CANGEMENTS. - LES ARRIVAGES ONT ETE TROP NOMBREUX. - LES PRIX DES VEAUX ONT ETE A LA BAISSE. - LES MOUTONS TROP LEGERES. - A TORONTO

Les ventes de la semaine terminée le 7 avril 1927, sur les deux marchés de Montreal, furent les suivantes: 1178 bêtes à cornes, 4001 veaux, 2488 porcs et 86 moutons et agneaux. Il y avait aussi, en cours d'expédition directe, pour exportation, 192 bêtes à cornes. Bêtes à cornes. - Le marché des bêtes à cornes et les prix de vente se sont maintenus pour tous les animaux de bonne qualité. Lundi, le 4 avril, fut généralement considéré comme le meilleur jour de marché pour le bœuf de Pâques et on en recevait un pourcentage plus élevé de bonne qualité. Les acheteurs payaient de bons prix pour des animaux destinés à participer aux étalages des vitrines pour la fin de la semaine. Le plus haut prix payé fut \$10.00 pour des bêtes de jeunes génisses de boucherie venant du comté de Renfrew; les bons bouvillons se vendaient \$8.25, à \$8.75 et ceux de choix \$9.00. Très peu de bouvillons légers et maigres furent vendus à \$6.25, mais presque tous rapportaient \$7.00 ou plus. Les bouvillons de qualité intermédiaire se vendaient \$7.50 à \$8.00; les génisses \$5.50 à \$8.25 et les bonnes vaches \$7.00, une seule de choix donnait un peu plus. Les vaches ordinaires d'assez bonne condition se vendaient environ \$5.00; celles pour la mise en conserves et le coupe \$2.25 à \$3.50. Les bons taureaux donnaient \$6.00 à \$6.50 et les communs de \$4.00 à \$5.50. Veaux. - Les prix des veaux diminuèrent soudainement à cause des arrivages nombreux. Les ventes se faisaient de \$5.25 à \$7.00; mais la majorité obtenaient \$6.00, mardi. Les acheteurs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00. Les bœufs étrangers étaient sur le marché, mardi, et achetaient environ 500 veaux, payant autour de \$6.00; mercredi, on recevait des veaux de meilleur qualité et ces derniers rapportaient \$11.00 et sur un dos de portait, \$11.00 et sur un dos de portait, \$

UNE VENTE DE \$125,000., DANS SAINT-ANDRE

Où il s'agit de propriétés situées sur la rue Dorchester Ouest

\$367,586.

C'est le total de 39 ventes, dont 26 de \$2,000., ou plus. - Ventes de l'après-midi

(Par la maison Ernest Pitt et Cie) Les ventes d'immeubles ou de terrains... \$125,000., pour des propriétés situées sur la rue Dorchester ouest et vendues par la succession H. G. Mussen...

Quant au plus grand nombre de ventes dans un même quartier, c'est celui d'Ahautic, qui l'emporte avec six ventes, pour un total de \$17,875.

Voici maintenant la liste des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance: Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

Quartier St-André. - Rue Dorchester Ouest, bâties, lot No partie 1575 terrain 28,870 pieds. La succession H. G. Mussen...

LA LITURGIE DE LA SEMAINE SAINTE, A SAINT-EUSEBE

Dom Paul-Marie Alix traite des cérémonies auxquelles cette semaine donne lieu

LA GRANDE SEMAINE

Ce que signifient les divers offices des jeudi, vendredi et samedi saints

Dom Paul-Marie Alix, o.s.b., prêtre de la paroisse de Saint-Eusebe de Veillon, a traité de la liturgie de la Semaine Sainte, dans son dernier sermon.

Voici le résumé de la conférence qu'il a donnée:

LE R. P. DOM ALLIX La Semaine Sainte était déjà en grande vénération, dès les premiers siècles de l'Eglise.

Au temps du saint Jean-Chrysostome, on l'appelait la Grande Semaine. "Non pas", dit le saint docteur, "qu'elle ait plus de jours que les autres, ou que les jours y soient composés d'un plus grand nombre d'heures, mais à cause de la grandeur des mystères que l'on y célèbre".

On la désignait aussi sous le nom de Semaine d'Indulgence, parce qu'on y recevait les pêcheurs à la pénitence, enfin de Semaine Sainte à cause des saints mystères dont on y fait mémoire. Cette désignation est la plus en usage, si bien que l'on donne le nom de saint à chacun des jours qui la composent.

Actuellement, le jeûne imposé par l'Eglise, (étant donné la faiblesse humaine et l'état de la société) se réduit à peu de chose, mais dans l'antiquité, pendant la Semaine Sainte, il s'étendait aussi loin que les forces humaines le pouvaient permettre. Ils n'étaient pas rares les fidèles qui prolongeaient leur jeûne depuis le Jeudi Saint jusqu'au chant du coq le jour de Pâques.

Les Veilles prolongées la nuit dans l'Eglise ont été jadis l'un des caractères de la Semaine Sainte. La nuit du Vendredi au Samedi se passait presque tout entière dans ces veilles, afin d'honorer la sépulture du Christ, mais la plus longue de toutes les veilles était celle du Samedi qui durait jusqu'au matin de Pâques, et l'assemblée se séparait qu'après la célébration du Saint Sacrifice qui ne se terminait qu'au lever du soleil.

En ces premiers siècles, pendant ces jours béni, la Chrétienté entière était comme toute en deuil, et l'on conçoit la joie simple et naïve avec laquelle était accueillie la fête de Pâques, qui venait apporter la régénération de l'âme en même temps que le soulagement du corps.

En ces jours, pendant que l'Eglise ouvrait de nouveau son sein aux repentants, les princes chrétiens imitant leur Père, ordonnaient que l'on brisât les chaînes des prisonniers, que l'on ouvrit les cachots et que l'on rendit à la liberté les malheureux qui gémissaient sous le poids des sentences portées par les tribunaux de la terre. Il n'y avait d'exception que pour les criminels dont les délits atteignaient gravement la famille et la société.

Les révolutions sociales qui se sont succédées sans interruption, surtout depuis plus de cent ans, ont souvent par résultat d'effacer de nos mœurs publiques tout ce qu'elles avaient emprunté d'inspiration au Christianisme, et la société est loin d'en être meilleure. Aujourd'hui, la sainte liturgie n'a plus cette action sur la société. Quand donc renaitra cette foi de nos pères qui seule pourrait rétablir les nations sur leurs bases?

Mais l'objet de cette conférence n'a pas tant pour but de jeter un coup d'oeil historique sur ce qui est de la science que de rappeler quelques traits de la liturgie des mystères célébrés en ces jours béni.

LE JEUDI SAINT

Dans l'antiquité, on célébrait en ce jour trois messes solennelles; la première était précédée de l'absolution des pénitents publics et de leur régénération dans l'Eglise; la seconde était accompagnée de la consécration des saintes huiles, et la troisième était celle dont l'objet immédiat était d'exprimer d'une manière sensible aux yeux du peuple fidèle la majesté de la Cène que le Sauveur donna à ses disciples et à nous tous, en leur personne. Depuis un grand nombre de siècles, l'important de la consécration des saintes huiles s'a complé dans les églises cathédrales, à l'unique messe qui se célèbre en commémoration de la Cène du Seigneur. Cette messe du Jeudi saint est très solennelle et est célébrée en mémoire de l'institution de l'Ineffable Sacrement de l'Eucharistie et du Sacrifice catholique. Pour cette raison, elle suspend un moment son deuil, et se livre à une sainte joie. Elle ouvre le cœur d'un voile blanc, revêt les ministres d'ornements de fête, chante le Gloria pendant que l'on sonne toutes les cloches, qui resteront muettes ensuite, jusqu'au Samedi saint. Symbole touchant, ce jour-là, pour marquer l'unité de la Cène, la sainte Eglise veut qu'il ne soit offert dans chaque temple catholique qu'un seul sacrifice, auquel tous les prêtres assistent et au moment de la communion on les voit revêtus de l'étole l'insigne de leur sacerdoce pour aller recevoir la communion sainte du célébrant, représentant de Jésus-Christ.

Le célébrant (en cette messe bénie et toute) se recueille l'Hostie qui recouvre les hommages de fides dans les heures du jour et de la nuit, jusqu'à la messe des "Présanctifiés" le lendemain. Un reposoir pompeux abrite cette Hostie sainte, près duquel se succèdent et les âmes ferventes et les pêcheurs convertis par la grâce. Le dépouillement des autels est un rite bien lugubre et bien significatif. Il nous annonce que les sacrifices seront suspendus, jusqu'au moment où le divin Rédempteur, vainqueur de la mort et de l'enfer, s'élancera vivant du sépulchre.

Le lavement des pieds, en l'après-midi du Jeudi saint, était jadis une coutume fréquente. Les actes des saints et les Homélies des Pères y font mille allusions. Cette cérémonie a lieu surtout dans la plupart des cathédrales. Douze pauvres sont ordinairement choisis pour représenter, à cette occasion, les douze apôtres. Le bel exemple d'humilité donné par le Sauveur a été recueilli par l'Eglise

LA LITURGIE DE LA SEMAINE SAINTE, A SAINT-EUSEBE

Dom Paul-Marie Alix traite des cérémonies auxquelles cette semaine donne lieu

LA GRANDE SEMAINE

Ce que signifient les divers offices des jeudi, vendredi et samedi saints

Dom Paul-Marie Alix, o.s.b., prêtre de la paroisse de Saint-Eusebe de Veillon, a traité de la liturgie de la Semaine Sainte, dans son dernier sermon.

Voici le résumé de la conférence qu'il a donnée:

LE R. P. DOM ALLIX La Semaine Sainte était déjà en grande vénération, dès les premiers siècles de l'Eglise.

Au temps du saint Jean-Chrysostome, on l'appelait la Grande Semaine. "Non pas", dit le saint docteur, "qu'elle ait plus de jours que les autres, ou que les jours y soient composés d'un plus grand nombre d'heures, mais à cause de la grandeur des mystères que l'on y célèbre".

On la désignait aussi sous le nom de Semaine d'Indulgence, parce qu'on y recevait les pêcheurs à la pénitence, enfin de Semaine Sainte à cause des saints mystères dont on y fait mémoire. Cette désignation est la plus en usage, si bien que l'on donne le nom de saint à chacun des jours qui la composent.

Actuellement, le jeûne imposé par l'Eglise, (étant donné la faiblesse humaine et l'état de la société) se réduit à peu de chose, mais dans l'antiquité, pendant la Semaine Sainte, il s'étendait aussi loin que les forces humaines le pouvaient permettre. Ils n'étaient pas rares les fidèles qui prolongeaient leur jeûne depuis le Jeudi Saint jusqu'au chant du coq le jour de Pâques.

Les Veilles prolongées la nuit dans l'Eglise ont été jadis l'un des caractères de la Semaine Sainte. La nuit du Vendredi au Samedi se passait presque tout entière dans ces veilles, afin d'honorer la sépulture du Christ, mais la plus longue de toutes les veilles était celle du Samedi qui durait jusqu'au matin de Pâques, et l'assemblée se séparait qu'après la célébration du Saint Sacrifice qui ne se terminait qu'au lever du soleil.

En ces premiers siècles, pendant ces jours béni, la Chrétienté entière était comme toute en deuil, et l'on conçoit la joie simple et naïve avec laquelle était accueillie la fête de Pâques, qui venait apporter la régénération de l'âme en même temps que le soulagement du corps.

En ces jours, pendant que l'Eglise ouvrait de nouveau son sein aux repentants, les princes chrétiens imitant leur Père, ordonnaient que l'on brisât les chaînes des prisonniers, que l'on ouvrit les cachots et que l'on rendit à la liberté les malheureux qui gémissaient sous le poids des sentences portées par les tribunaux de la terre. Il n'y avait d'exception que pour les criminels dont les délits atteignaient gravement la famille et la société.

Les révolutions sociales qui se sont succédées sans interruption, surtout depuis plus de cent ans, ont souvent par résultat d'effacer de nos mœurs publiques tout ce qu'elles avaient emprunté d'inspiration au Christianisme, et la société est loin d'en être meilleure. Aujourd'hui, la sainte liturgie n'a plus cette action sur la société. Quand donc renaitra cette foi de nos pères qui seule pourrait rétablir les nations sur leurs bases?

Mais l'objet de cette conférence n'a pas tant pour but de jeter un coup d'oeil historique sur ce qui est de la science que de rappeler quelques traits de la liturgie des mystères célébrés en ces jours béni.

LE JEUDI SAINT

Dans l'antiquité, on célébrait en ce jour trois messes solennelles; la première était précédée de l'absolution des pénitents publics et de leur régénération dans l'Eglise; la seconde était accompagnée de la consécration des saintes huiles, et la troisième était celle dont l'objet immédiat était d'exprimer d'une manière sensible aux yeux du peuple fidèle la majesté de la Cène que le Sauveur donna à ses disciples et à nous tous, en leur personne. Depuis un grand nombre de siècles, l'important de la consécration des saintes huiles s'a complé dans les églises cathédrales, à l'unique messe qui se célèbre en commémoration de la Cène du Seigneur. Cette messe du Jeudi saint est très solennelle et est célébrée en mémoire de l'institution de l'Ineffable Sacrement de l'Eucharistie et du Sacrifice catholique. Pour cette raison, elle suspend un moment son deuil, et se livre à une sainte joie. Elle ouvre le cœur d'un voile blanc, revêt les ministres d'ornements de fête, chante le Gloria pendant que l'on sonne toutes les cloches, qui resteront muettes ensuite, jusqu'au Samedi saint. Symbole touchant, ce jour-là, pour marquer l'unité de la Cène, la sainte Eglise veut qu'il ne soit offert dans chaque temple catholique qu'un seul sacrifice, auquel tous les prêtres assistent et au moment de la communion on les voit revêtus de l'étole l'insigne de leur sacerdoce pour aller recevoir la communion sainte du célébrant, représentant de Jésus-Christ.

Le célébrant (en cette messe bénie et toute) se recueille l'Hostie qui recouvre les hommages de fides dans les heures du jour et de la nuit, jusqu'à la messe des "Présanctifiés" le lendemain. Un reposoir pompeux abrite cette Hostie sainte, près duquel se succèdent et les âmes ferventes et les pêcheurs convertis par la grâce. Le dépouillement des autels est un rite bien lugubre et bien significatif. Il nous annonce que les sacrifices seront suspendus, jusqu'au moment où le divin Rédempteur, vainqueur de la mort et de l'enfer, s'élancera vivant du sépulchre.

Le lavement des pieds, en l'après-midi du Jeudi saint, était jadis une coutume fréquente. Les actes des saints et les Homélies des Pères y font mille allusions. Cette cérémonie a lieu surtout dans la plupart des cathédrales. Douze pauvres sont ordinairement choisis pour représenter, à cette occasion, les douze apôtres. Le bel exemple d'humilité donné par le Sauveur a été recueilli par l'Eglise

LE VENDREDI SAINT

L'office divin de ce jour, saint entre tous ceux de l'année, comprend quatre parties: les lectures, les prières, l'adoration de la Croix, la messe des Présanctifiés. Ces rites annoncent aux fidèles la grandeur de cette journée.

Lectures. - Parmi ces lectures instructives suivies de cantiques sacrés, il est une prophétie, remarquable entre toutes; celle empruntée au Livre de l'Exode. Elle met sous les yeux le touchant symbole de l'Agneau Pascal, en ce moment où la figure s'évanouit devant la réalité. Cet Agneau sans tache immole, est le Rédempteur de ceux qui sont sauvés par Lui. Ces lectures prophétiques n'ont pour but que de nous préparer à entendre le récit de la Passion de Notre-Seigneur et de faire passer dans nos âmes l'émotion dont l'Evangéliste saint Jean fut possédé, lorsqu'en ce jour, Jésus, vêtu du genre humain, expira sur le calvaire.

Prières. - Après le récit de la Passion du Sauveur, l'Eglise imite le divin Médiateur qui, sur la croix, comme nous l'apprend l'apôtre saint Paul, a offert pour tous les hommes à son Père "des prières et des supplications mêlées de larmes et accompagnées d'un grand cri". Elle présente en ce jour, à la Majesté divine, au pied de la Croix, un ensemble de prières qui renferment les besoins du genre humain tout entier. Les Juifs même ne sont pas oubliés dans cette intercession solennelle. Ces prières, si touchantes sont à lire et à méditer. Combien de larmes ne font-elles pas verser aux cœurs épris de l'amour divin!

L'Adoration de la Croix: - L'Eglise a prié pour le genre humain, elle se tourne ensuite vers les Chrétiens, ses fils, et les convie à honorer la Croix du Sauveur. C'est bien le moment de l'honneur puisqu'elle vient d'être arrosée de son sang divin. Nul jour, nulle heure dans l'année ne conviennent mieux pour lui rendre nos humbles devoirs. Ce touchant hommage offert en ce jour à nos pères, a commencé au IV^e siècle de l'Eglise: "Ecce lignum crucis, dit-elle, "in quo salus mundi predicatur, venit adoremus". Voici le bois sacré de la croix, auquel le salut du monde a été suspendu, venez, adorez-le.

Rien de plus touchant que les trois prosternations du Célébrant et des clercs avant d'imprimer leurs lèvres respectueuses sur ce bois sacré, et que l'impression des fidèles à venir, à leur exemple, adorer le signe de la Rédemption.

Les chants qui accompagnent l'Adoration de la Croix sont de très grande beauté. En ces Impropres ou reproches que le Messie adresse aux Juifs, le Christ rappelle toutes les indignités dont il a été l'objet de la part du peuple juif, et met en regard les bienfaits qu'il a répandus sur cette ingrate nation. Ces strophes brûlées d'amour sont à lire en entier par tous les fidèles.

La Messe des Présanctifiés. - Le souvenir du Sacrifice de l'Homme-Dieu sur le Calvaire, occupe tellement la pensée de l'Eglise, en ce douloureux anniversaire, quelle renonce à renouveler sur l'autel l'imolation de la divine Victime; elle se borne à participer au mystère sacré par la Communion. Jadis les clercs et le peuple fidèle même étaient admis à cette faveur; dans la discipline actuelle, le célébrant est le seul à qui elle soit accordée. Quand donc l'Hostie sainte, au chant du Vexilla Regis est reportée solennellement à l'autel Major, le prêtre se communique après s'être préparé par l'encensement de l'autel, par le chant du Pater et les prières indiquées dans le missel.

Jadis, la journée du Samedi se passait comme celle du Vendredi Saint, sans l'offrande du divin Sacrifice. La sépulture du Christ est la suite de sa Passion; et pendant que son corps repose inanimé dans le sépulchre, on se recueille sur le mystère sacré qui se rappelle quelques traits de la liturgie des mystères célébrés en ces jours béni.

Depuis neuf siècles, environ, une modification importante s'est introduite en ce jour, en Occident, relativement à la célébration de la Messe. On a cru devoir anticiper, à cette journée du samedi, la messe qui se célébrait dans la nuit de la Résurrection du Sauveur.

Il résulte de cette modification une sorte de contradiction entre le mystère de cette journée et le service divin que l'on y célèbre. Le Christ est venu en ce jour pour nous sauver par sa Résurrection.

Cette modification s'explique. Dans les premiers siècles, les fidèles veillaient toute la nuit, à l'Eglise, en attendant le moment où le Christ sortirait du sépulchre. Ils prenaient part, comme témoins à l'administration du Baptême. De toutes les veilles saintes de l'année, aucune n'était fréquentée avec autant d'enthousiasme et d'affluence; mais on comprend qu'elle perdît son intérêt lorsque le Christianisme ayant triomphé partout où il avait été prêché, il n'y eut plus d'adultes à baptiser.

L'administration du baptême aux catéchumènes est le grand objet de cette fonction; si les fidèles veulent suivre avec intérêt les détails de ces cérémonies aussi sacrées qu'importantes, ils doivent toujours avoir présent à la pensée que le Baptême conféré en cette nuit est le point central où tout aboutit.

Il y a d'abord la bénédiction du feu nouveau et de l'encens; vient ensuite l'inauguration du Cierge pascal. Elle est suivie des Lectures prophétiques, et de la bénédiction de l'eau. La matière étant préparée, le Baptême est ensuite administré aux nombreux catéchumènes, puis la Confirmation. Aussitôt après, commence le divin Sacrifice en l'honneur de la Résurrection de Jésus-Christ. Les nouveaux baptisés participent aux saints Mystères. Enfin, l'office joyeux des Vêpres vient terminer la plus longue des cérémonies liturgiques.

Bénédiction du feu nouveau. - "Le Christ est la lumière du monde". Il est aussi la pierre angulaire; l'épave de la pierre précieuse de la pierre précieuse, s'élançant hors du sépulchre taillé dans la roche, à travers la pierre qui en ferme l'entrée. Il est donc juste que ce feu mystérieux appelé à fournir la lumière au Cierge pascal et plus tard à l'autel lui-même, reçoive une bénédiction particulière et qu'il soit accueilli avec triomphe par le peuple chrétien. Dans l'Eglise toutes les lumières ont été éteintes, autresfois même, les fidèles éteignaient le feu dans leurs maisons, avant de se res-

LA LITURGIE DE LA SEMAINE SAINTE, A SAINT-EUSEBE

Dom Paul-Marie Alix traite des cérémonies auxquelles cette semaine donne lieu

LA GRANDE SEMAINE

Ce que signifient les divers offices des jeudi, vendredi et samedi saints

Dom Paul-Marie Alix, o.s.b., prêtre de la paroisse de Saint-Eusebe de Veillon, a traité de la liturgie de la Semaine Sainte, dans son dernier sermon.

Voici le résumé de la conférence qu'il a donnée:

LE R. P. DOM ALLIX La Semaine Sainte était déjà en grande vénération, dès les premiers siècles de l'Eglise.

Au temps du saint Jean-Chrysostome, on l'appelait la Grande Semaine. "Non pas", dit le saint docteur, "qu'elle ait plus de jours que les autres, ou que les jours y soient composés d'un plus grand nombre d'heures, mais à cause de la grandeur des mystères que l'on y célèbre".

On la désignait aussi sous le nom de Semaine d'Indulgence, parce qu'on y recevait les pêcheurs à la pénitence, enfin de Semaine Sainte à cause des saints mystères dont on y fait mémoire. Cette désignation est la plus en usage, si bien que l'on donne le nom de saint à chacun des jours qui la composent.

Actuellement, le jeûne imposé par l'Eglise, (étant donné la faiblesse humaine et l'état de la société) se réduit à peu de chose, mais dans l'antiquité, pendant la Semaine Sainte, il s'étendait aussi loin que les forces humaines le pouvaient permettre. Ils n'étaient pas rares les fidèles qui prolongeaient leur jeûne depuis le Jeudi Saint jusqu'au chant du coq le jour de Pâques.

Les Veilles prolongées la nuit dans l'Eglise ont été jadis l'un des caractères de la Semaine Sainte. La nuit du Vendredi au Samedi se passait presque tout entière dans ces veilles, afin d'honorer la sépulture du Christ, mais la plus longue de toutes les veilles était celle du Samedi qui durait jusqu'au matin de Pâques, et l'assemblée se séparait qu'après la célébration du Saint Sacrifice qui ne se terminait qu'au lever du soleil.

En ces premiers siècles, pendant ces jours béni, la Chrétienté entière était comme toute en deuil, et l'on conçoit la joie simple et naïve avec laquelle était accueillie la fête de Pâques, qui venait apporter la régénération de l'âme en même temps que le soulagement du corps.

En ces jours, pendant que l'Eglise ouvrait de nouveau son sein aux repentants, les princes chrétiens imitant leur Père, ordonnaient que l'on brisât les chaînes des prisonniers, que l'on ouvrit les cachots et que l'on rendit à la liberté les malheureux qui gémissaient sous le poids des sentences portées par les tribunaux de la terre. Il n'y avait d'exception que pour les criminels dont les délits atteignaient gravement la famille et la société.

Les révolutions sociales qui se sont succédées sans interruption, surtout depuis plus de cent ans, ont souvent par résultat d'effacer de nos mœurs publiques tout ce qu'elles avaient emprunté d'inspiration au Christianisme, et la société est loin d'en être meilleure. Aujourd'hui, la sainte liturgie n'a plus cette action sur la société. Quand donc renaitra cette foi de nos pères qui seule pourrait rétablir les nations sur leurs bases?

Mais l'objet de cette conférence n'a pas tant pour but de jeter un coup d'oeil historique sur ce qui est de la science que de rappeler quelques traits de la liturgie des mystères célébrés en ces jours béni.

LE JEUDI SAINT

Dans l'antiquité, on célébrait en ce jour trois messes solennelles; la première était précédée de l'absolution des pénitents publics et de leur régénération dans l'Eglise; la seconde était accompagnée de la consécration des saintes huiles, et la troisième était celle dont l'objet immédiat était d'exprimer d'une manière sensible aux yeux du peuple fidèle la majesté de la Cène que le Sauveur donna à ses disciples et à nous tous, en leur personne. Depuis un grand nombre de siècles, l'important de la consécration des saintes huiles s'a complé dans les églises cathédrales, à l'unique messe qui se célèbre en commémoration de la Cène du Seigneur. Cette messe du Jeudi saint est très solennelle et est célébrée en mémoire de l'institution de l'Ineffable Sacrement de l'Eucharistie et du Sacrifice catholique. Pour cette raison, elle suspend un moment son deuil, et se livre à une sainte joie. Elle ouvre le cœur d'un voile blanc, revêt les ministres d'ornements de fête, chante le Gloria pendant que l'on sonne toutes les cloches, qui resteront muettes ensuite, jusqu'au Samedi saint. Symbole touchant, ce jour-là, pour marquer l'unité de la Cène, la sainte Eglise veut qu'il ne soit offert dans chaque temple catholique qu'un seul sacrifice, auquel tous les prêtres assistent et au moment de la communion on les voit revêtus de l'étole l'insigne de leur sacerdoce pour aller recevoir la communion sainte du célébrant, représentant de Jésus-Christ.

Le célébrant (en cette messe bénie et toute) se recueille l'Hostie qui recouvre les hommages de fides dans les heures du jour et de la nuit, jusqu'à la messe des "Présanctifiés" le lendemain. Un reposoir pompeux abrite cette Hostie sainte, près duquel se succèdent et les âmes ferventes et les pêcheurs convertis par la grâce. Le dépouillement des autels est un rite bien lugubre et bien significatif. Il nous annonce que les sacrifices seront suspendus, jusqu'au moment où le divin Rédempteur, vainqueur de la mort et de l'enfer, s'élancera vivant du sépulchre.

Le lavement des pieds, en l'après-midi du Jeudi saint, était jadis une coutume fréquente. Les actes des saints et les Homélies des Pères y font mille allusions. Cette cérémonie a lieu surtout dans la plupart des cathédrales. Douze pauvres sont ordinairement choisis pour représenter, à cette occasion, les douze apôtres. Le bel exemple d'humilité donné par le Sauveur a été recueilli par l'Eglise

CARTES D'AFFAIRES

PLACEZ VOS ASSURANCES DANS LA COMPAGNIE UNION ASSURANCE SOCIETY LIMITED, DE LONDRES ALBERT BERNARD

Agent Spécial, Département français, Chambre 407, 205 rue Saint-Jacques. Tel. Lanconnet 9267-9268

La pipe Cavité Ne se bouche pas. Ne râle pas. Jamais de jus dans la bouche. Demandez notre catalogue E. N. CUSSON 7062, ST-DENIS, Mont.

MONTREAL DRY DOCKS LIMITED OUVRIERS EN NAVIRE, INGENIEURS ET CHAUDRONNIERS 127 RUE MILL, MONTREAL.

JOHN S. METCALF CG., Limited INGENIEURS - ELEVATEURS A GRAIN 54, rue Saint-François-Xavier. - Bureau Tél. Main 0325.

QUINLAN, ROBERTSON & JANIN LIMITED Entrepreneurs Généraux QUAIS - PAVAGES - BATISSES - TRAVAUX DE HAVRE 702, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Qué. Tel. Uptown 5220.

ST. MAURICE VALLEY CORPORATION SUCCESSEURS DE LA BELGO-CANADIAN PAPER COMPANY, LIMITED, St-Maurice Paper Company, Limited trois-Rivières, P.Q.

James Playfair FRANK M. ROSS Vice-président Directeur général V. G. H. VICKERS O. L. CAMPBELL T. C. SIMPSON

OKA SAND AND GRAVEL COMPANY LIMITED MONTREAL A. HUTCHISON, G. H. HUTCHISON, 154, RUE MCCORD, 4841, rue de la Vérité

DOMINION DISTILLER'S LIMITED Distillateurs - Embouteilleurs - Entrepôts de douanes MONTREAL

OLD LOG CABIN Bourbon WHISKEY PUR COMME LA BRISE DES MONTAGNES

THE ATLAS CONSTRUCTION CO. LIMITED INGENIEURS ET ENTREPRENEURS MONTREAL 37, rue Belmont, TEL. LA. 6181.

L. H. PETERS LIMITED Entrepreneurs généraux Construction en béton armé 10 ST-ANGELE, QUEBEC.

PRETS SUR HYPOTHEQUES A JETTE & CIE 50, Notre-Dame Ouest - Chambre 38 Edifice Duluth

RETRAITES PASCALES DES VOYAGEURS DE COMMERCE C'est mercredi le 13 avril, à huit heures du soir que commencera la retraite pascale des Voyageurs de commerce à la chapelle de l'Immaculée Conception, angle des rues Rachel et de Bordeaux.

LA COMPAGNIE DE PAPIER KRUGER PAPIERS DE TOUT GENRE MONTREAL

CANADIAN EXPLOSIVES LIMITED Edifice Canada Cement MONTREAL

RECENT KNITTING MILLS LIMITED MONTREAL

MONTREAL TENT & TARPULIN CO., LIMITED VOILURES 25, CARRE YOUVILLE MONTREAL

LE PRIX DE LA WATER & POWER, SOUMIS A UN ARBITRAGE LIMITE

Une nouvelle offre faite à la compagnie par l'exécutif, est ratifiée par le conseil municipal. — La cité ne paiera pas plus de \$14,000,000. — Elle paiera moins si le montant fixé est moindre. — Trois arbitres. — La cité prend possession.

Le prix d'achat de la propriété de la Montreal Water and Power par la cité sera soumis à un arbitrage. Ainsi en a décidé le conseil municipal, hier après-midi, sur division de 27 contre 9, à la suggestion de l'échevin Brodeur, qui a révélé que la compagnie acceptait certaines conditions posées par la cité. D'après les conditions arrêtées, le prix d'achat ne devra pas dépasser \$14,000,000, même si les arbitres fixent un montant plus élevé, et si ce montant est au-dessus de \$14,000,000, la cité devra bénéficier de la diminution. Par exemple, si les arbitres fixent la valeur à \$16,000,000, la cité ne paiera que \$14,000,000, mais s'ils la fixent à \$12,000,000, la cité ne paiera que \$12,000,000.

Il y aura trois arbitres, dont l'un nommé par la cité, l'autre par la compagnie et l'autre par un juge de la Cour supérieure, d'après les explications qui ont été données. Le comité exécutif avait suggéré à la compagnie de faire faire le travail par la commission des Services publics, mais la compagnie a choisi l'arbitrage suivant la loi ordinaire.

En attendant que le prix d'achat soit fixé par des arbitres, le conseil municipal a aussi autorisé l'administration à prendre possession de la propriété de la compagnie. Cela n'est pas spécifié dans la résolution qu'il a passée hier, mais découle d'une résolution passée auparavant et réaffirmée hier. L'arbitre qui représentera la cité sera choisi par le comité exécutif.

La décision rendue par le conseil, hier, a été considérée comme une nouvelle victoire éclatante pour les partisans de l'achat de la Montreal Water and Power Company. La proposition de l'échevin Brodeur, en effet, a eu pour effet de rallier à la proposition d'achat quelques-uns des échevins qui avaient été les adversaires les plus acharnés de la transaction.

C'est ainsi, par exemple, que les échevins Dubreuil et Lacombe ont voté pour la proposition. L'un d'eux a déclaré, après l'assemblée, qu'il était tout à fait satisfait de son vote, parce que ce genre d'arbitrage constituait le meilleur moyen d'éclairer le public et de le tranquilliser.

Malgré cette proposition qui n'est pas bien maline, il y eut une assez longue opposition suscitée par un petit groupe. Par moments, la discussion s'échauffa et le maire dut user de son autorité pour faire assseoir certains échevins qui hésitaient à accepter ses décisions. C'est ce qui arriva à l'échevin Mathieu notamment. Une vive prise de bec eut lieu aussi entre le maire Martin et l'échevin Turcot, mais le maire eut le dernier mot.

La proposition de l'échevin Brodeur l'emporta après une avalanche de sous-amendements qui furent tous déclarés hors d'ordre par le maire.

LE DEBAT Le débat s'ouvrit de façon étrange. L'échevin Mercure commença par refuser de présenter sa motion pour l'étude de laquelle la séance du conseil avait été spécialement convoquée.

Il y eut aussi des protestations, et l'honorable M. Martin revint à la charge. Le maire, dit-il, a rendu sa décision. Si le conseil veut reconSIDÉRER ses résolutions antérieures, je ne vois pas pourquoi il ne le ferait pas. De plus, si l'on veut mettre ma parole en doute, M. Gauthier est ici et il peut corroborer en tout point ce que je viens de dire. L'échevin Mercure déclara qu'il acceptait la déclaration du maire. L'incident fut clos.

UNE NOUVELLE ESCARMOUCHE Une attaque directe fut portée à l'échevin Mercure par l'échevin Vaillancourt, représentant de Mercier.

Pourquoi, demanda M. Vaillancourt, retarder encore cette question? Pourquoi, depuis le 14 février, ceux qui sont mécontents de l'achat, déclarent qu'il faut tout reconsidérer. Ils l'ont demandé à maintes reprises. Et après tout le bruit que l'on a fait, après les critiques, à tort et à travers dans certains cas faites par les journaux on refuse maintenant de reconsidérer la question. On a fait revenir tous les membres du conseil ici aujourd'hui et le proposer de la proposition nous apprend qu'il n'est pas prêt. Quand le sera-t-il donc? En réalité, je me demande s'il est sérieux ou s'il obéit à une arrière-pensée quand il veut retarder inutilement la question.

POINT D'ORDRE L'échevin Mercure l'interrompit, soulignant un point d'ordre. Il se plaignait que l'échevin Vaillancourt lui attribue une arrière-pensée. Le maire relèta le point d'ordre.

L'échevin Vaillancourt s'expliqua néanmoins. Je déclare, dit-il, que je suis porté à croire que l'on a une arrière-pensée. Pour moi, il y a quelque chose qui ne va pas. On a certain-

tres fixeraient à plus de \$14,000,000 la valeur du système d'aqueduc de notre compagnie.

Nous avons longuement considéré votre demande et nous sommes prêts à nous désister de toute réclamation si les arbitres fixent à plus de \$14,000,000 le prix de notre compagnie. Nous considérons, cependant, que le coût des procédures en arbitrage devrait être chargé à la cité de Montreal.

Nous avons étudié également la composition du bureau d'arbitrage proposé et, bien que nous n'ayons pas d'objection aux trois arbitres que vous nommez dans votre lettre, nous préférons que chaque partie en cause ait le droit de nommer son propre arbitre.

Vos vœux dévoués, Montreal Water & Power Co. (Signé) W. Q. Stobo, Président.

GARANTIE POUR LA CITE

Avec cet engagement de limiter le prix à \$14,000,000, continua M. Brodeur, je crois que notre résolution d'acheter se trouve sauvegardée, et nous courrons en même temps la chance de voir le montant diminué. Le seul risque que nous prenions est de payer un peu moins. Naturellement, il nous faudrait payer les frais, mais cela semble raisonnable, vu que nous avons obtenu un arbitrage limité. Quant au comité exécutif, il n'a plus aucune objection à l'arbitrage, car le risque de payer plus de \$14,000,000 est disparu.

L'AMENDEMENT BRODEUR

En conséquence, l'échevin Brodeur proposa, appuyé par l'échevin Savard, l'amendement suivant: "Que la proposition de la Montreal Water & Power Company relative à la fixation du prix de l'achat de sa propriété par la cité, tel que mentionné dans la lettre de ladite compagnie, en date du 11 avril, soit acceptée."

Que le conseil d'arbitrage soit nommé suivant les dispositions de la section 9 de la loi 4 George V, chapitre 109, et que toutes les procédures relatives audit achat de ladite propriété soient celles mentionnées dans la dite loi.

Et que le président du comité exécutif et le greffier de la cité soient autorisés à signer, au nom de la cité, les actes notariés à être préparés à cette fin, et pour donner effet aux résolutions adoptées antérieurement par ce conseil, et que les dites résolutions soient réaffirmées et confirmées, ainsi modifiées.

DE L'OPPOSITION

"Un point d'ordre", cria aussitôt l'échevin Quintal, il soutint que la seule proposition portant être soumise au conseil était la reconsidération du vote du 14 février. A cette date, il n'avait pas été question d'arbitrage et cela, maintenant, ne pouvait venir devant le conseil sous forme d'un amendement à la motion de reconsidération de l'échevin Mercure.

"Cette motion demande de rescinder celle du 14 février; je demande à mon tour quelle ne soit rescindée qu'en partie", répliqua M. Brodeur.

Le maire déclara que l'amendement de M. Brodeur était dans l'ordre. La motion et l'amendement, dit-il, se rapportent au vote du 14 février. Le point d'ordre est mal pris et l'objection est rejetée, dit-il.

"Mais l'amendement ne parle pas de la question principale", opposa l'échevin Quintal.

"J'ai rendu ma décision", fit le maire, sèchement. "Personne n'a le droit de parler sans en appeler de ma décision."

UN SOUS-AMENDEMENT

Il y eut alors un sous-amendement des échevins Mercure et Quintal, à l'effet suivant:

"Que la question de l'achat de la Montreal Water and Power Company soit renvoyée au comité exécutif, avec prière de s'aboucher avec ladite compagnie, de s'assurer du montant exact qui a été payé, et à quelques mois, pour la majorité des actions ordinaires et privilégiées de ladite Montreal Water and Power et d'offrir pour ces actions le prix qui en a été payé, avec un boni de 10 pour cent; ou bien de faire établir par des comptables experts ce que coûte exactement aux nouveaux détenteurs d'actions le système d'aqueduc, avec ses accessoires, que par une lettre en date du 26 février, 1927, on a offert de vendre à la ville au prix de \$14,000,000 et d'offrir de payer aux intéressés par ce système d'aqueduc et ses accessoires le prix de revient, plus 10 pour cent, et que ledit comité exécutif soit prié de faire rapport au conseil à ce sujet dans le plus bref délai possible."

"Hors d'ordre", déclara le maire. "Ceci n'amende rien à la proposition principale ou à l'amendement."

UNE PRISE DE BECS

L'échevin Mathieu fut debout sur le champ. Il voulut parler de la regne St-C. au sujet de son effet sur l'amendement Brodeur.

"Ma décision a été rendue tout à l'heure", répondit le maire.

"Mais, mon idée..." commença l'échevin Mathieu.

"Votre idée", annonça le maire au milieu d'un rire général, "est de reprendre votre siège."

"Je m'oppose..." reprit l'échevin Mathieu.

"Prenez votre siège", lui ordonna le maire en le pointant du doigt.

"J'ai décidé".

"J'en appelle de votre décision", répliqua l'échevin Mathieu.

"Vous n'avez plus le droit de le faire, il est trop tard. La chose est décidée. C'est à vous d'en appeler quand j'ai décidé l'objection de l'échevin Quintal. Prenez votre siège."

Le conseil prit le point de nouveau le doigt vers l'échevin Mathieu.

Ce dernier voulut de nouveau parler, mais le maire lui donna un nouvel ordre bref, et l'échevin reprit son siège.

AUTRE SOUS-AMENDEMENT

Il s'ensuivit un peu d'agitation et de rire, puis l'échevin Schubert proposa le sous-amendement suivant, appuyé par l'échevin DesRoches:

AUGMENTATION DE \$280,000, DANS LE PRODUIT DE LA TAXE SCOLAIRE

C'est ce que déclare M. Victor Doré, contrôleur des finances de la Commission, dans une lettre-analyse du rapport financier de 1925-1926 au Bureau Central. — Elle contribuera à diminuer le déficit annoncé. — Situation générale. — Enquête scolaire.

Dans une lettre très élaborée du contrôleur des finances de la Commission des Ecoles Catholiques de Montreal, M. Victor Doré, lettre déposée, hier après-midi, devant les commissaires du Bureau Central, à son assemblée régulière, le contrôleur des finances s'exprime ainsi:

"Comme le rapport financier de l'exercice 1925-1926 est volumineux, je prends la liberté de vous en présenter la synthèse. Par ailleurs, vu l'état présent des finances de votre Commission et l'enquête récemment instituée par le Lieutenant-gouverneur en conseil, j'ai cru bon de faire, par la même occasion, la revue de ses opérations des sept ou huit dernières années."

SUBSTANCE DE LA LETTRE

Il serait trop long de donner au complet tout ce qu'indiquent la lettre du moins en détail. Il nous suffira d'en donner la substance et d'indiquer les conclusions que le contrôleur des finances lui-même en a tirées.

TAXE SCOLAIRE

La cité de Montreal a versé à la Commission, au cours de l'année scolaire 1925-1926, \$4,671,093.57. Les autres revenus de la Commission se chiffrent à \$172,397.90. Ce montant comprend \$40,874.86 de taxes contestées au 1er juillet 1925 et encaissées au cours de la présente année; les subsides du gouvernement provincial aux écoles supérieures et publiques, \$62,114.35; la taxe scolaire de 1925-1926 due par les cités de Montreal-Est, Montreal-Nord, et la taxe scolaire des deux dernières années dues par la ville St-Michel, \$39,380.65; les recettes de classes du soir, \$18,041; les loyers de maisons et salles académiques, \$7,620.50; et divers autres articles (intérêts sur dépôts, amortissement de prime, etc.), \$4,886.44.

Le montant de la taxe catholique représente 50.89 pour cent du total de la taxe encaissée par la Commission; le montant de la taxe neutre, par contre, est de 49.11 pour cent.

Sur un tableau faisant voir l'accroissement progressif, tant de la taxe catholique que de la taxe neutre, pour les huit années. En effet, un coup d'oeil sur ce tableau permet les constatations suivantes: le taux de la taxe catholique, en 1920-1921, était de 70 par 100; il n'a pas été modifié depuis. La valeur de la propriété imposable catholique pour l'année 1920-1921, en 1922-23 encaissée par la Commission, d'après recensement fédéral 1921, était de \$286,117.476. La valeur de la même année 1926-1926, établie de la même façon, était de \$339,647,908 (a), ce qui accuse, pour les cinq dernières années, une augmentation de \$53,432 dans la valeur imposable catholique de la cité. La taxe, pour la même période, a augmenté, par bonds inégaux, de \$274,713.

AUGMENTATION DE LA TAXE NEUTRE

Le taux de la taxe neutre était, en 1920-1921, de \$1.00 par \$100 et la Commission recevait, pour sa part, une somme de \$1,639,506.97. En 1923, le taux de la taxe neutre était porté à \$1.20, mais la Législature décréta alors un nouveau mode de répartition de la taxe neutre entre catholiques et protestants. De fait, l'augmentation de 20c était destinée à combler la diminution notable des finances de la Commission résultant de la non-nouvelles loi. La Commission encaissa, en 1925-1926, une somme de \$2,293,558.21, ce qui représente, pour les cinq dernières années, une augmentation de \$654,049.24. On verra, par le tableau des dépenses, pour la même période, que celles-ci ont cru dans des proportions considérables.

DEPENSES IMPUTABLES AU REVENU

Les dépenses de l'année 1925-1926 forment un grand total de \$5,211,967.31 se répartissent comme suit: dépenses, classes du jour, \$5,194,046.60 et dépenses, classes du soir, \$17,920.71, soit un total de \$5,211,967.31. LE DEFICIT DE L'ANNEE 1925-1926 Le déficit au 1er juillet 1925 était de \$93,430.27. Le total des dépenses imputables au revenu s'est chiffré, pour la deuxième année à \$5,211,967.31, alors que les revenus s'élevaient à \$4,843,491.37. L'excédent des dépenses sur les revenus a donc été de \$368,475.94. Si l'on ajoute à ce montant le déficit ci-dessus mentionné de \$93,430.27 on obtient un déficit total de \$461,906.27 (nos prévisions, dit M. Doré, de janvier 1926 (rapport financier 1924-1925; page 43) sont confirmées.

Au début de l'année 1926, la Législature accordait à la Commission un pouvoir d'emprunt de \$1,500,000.00 à même lequel elle devrait pourvoir à ce déficit (statut 16, Geo. V, ch. 46, section 1).

LE COUT DE L'ENSEIGNEMENT

Le coût de l'enseignement, par élève, basé sur la fréquentation, par rapport aux déboursés imputables au Revenu, est de \$61.12 comparativement à \$42.40 pour l'année 1918-1919. Les déboursés imputables au Revenu en 1918-1919 étaient de \$2,758,276.46 et la fréquentation était de 62,652 alors qu'en 1925-1926, les déboursés étaient de \$5,194,046.60 et la fréquentation de 84,995.

Suit une série de quatre tableaux donnant en détail le total des dépenses imputables au Revenu de 1918-1919 à 1925-1926 inclusivement. Pour les quatre premières années, la Commission a eu un total de surplus de \$237,356.42, alors qu'à partir de 1922-1923, la Commission a eu au contraire un total de déficits de \$699,262.63, ce qui donne un déficit net de \$461,906.21, soit le déficit mentionné ci-dessus pour l'année 1925-1926. Ces tableaux démontrent qu'au cours de ces dernières années, les dépenses se sont accrues de \$2,435,770.14 et que le coût de l'enseignement a passé par la même période, de \$42.40 à \$61.12 par élève.

De cette augmentation considérable, les traitements ont absorbé \$1,430,579.03; les autres frais d'enseignement, \$44,685.76; les frais d'entretien; \$1,818,736.53; les intérêts et amortissements des emprunts, \$218,819.55; les loyers et indemnités de logement,

\$1,108.56; les intérêts et amortissements, \$59,800.75 et les autres frais d'administration, \$130,776.49, soit le total de \$2,435,770.14 ci-dessus mentionné.

Il importe de noter que la fréquentation scolaire a passé, pour la même période, de 65,052 à 84,995; aussi, que le nombre d'écoles en opération, au 30 juin 1919, était de 167, et au 30 juin 1926, de 250; que le nombre du personnel enseignant (principaux, directeurs, directrices, assistants et assistants, professeurs réguliers et spéciaux) s'élevait à 2,146 au 30 juin 1919, et à 2,977 au 30 juin dernier.

A QUOI TIENT L'AUGMENTATION

M. Doré se demande à quoi tient l'augmentation annuelle dans le total des traitements. Il donne le relevé complet de l'augmentation ou de la diminution pour les deux années en question selon l'ordre du personnel enseignant. Il donne également l'échelle des traitements telle qu'adoptée par résolutions du 16 avril et du 23 novembre 1926.

Le traitement des instituteurs religieux est fixé à \$650.00, celui des directeurs à \$850.00, par année. Le traitement des religieuses est fixé à \$500.00 par année, tant pour les directrices que pour les institutrices.

GRANDE ASSEMBLEE, CE SOIR, DU CLUB LETELLIER DE ST-JUST

Me Antoine Chauvin sera le conférencier de la soirée. — M. Aimé de Montigny invite tous les membres et les amis de la cause libérale. — L'assemblée sera tenue au No 73 de la rue Robin, près de la rue Amherst.

Une assemblée du Club Letellier de St-Just sera tenue, ce soir, à 8 heures 15, à l'Édifice Sainte-Catherine, 73, rue Robin, près de la rue Amherst.

Me Antoine Chauvin, avocat, fera une conférence qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui se rendront à cette assemblée. M. Aimé de Montigny, président, invite non seulement tous les membres du club, mais encore tous les amis de la cause libérale.

M. LE COMMISSAIRE GOSSELIN ET L'ECOLE STE-CUNEGONDE

La population de cette paroisse, dit M. Gosselin, demande que l'on ajoute quelques classes à l'école que l'on est sur le point de construire. — Afin de ne pas répéter ce qui s'est produit à l'école de Saint-Arsène. — L'hygiène.

On doit bâtir une école suffisamment grande pour recevoir tous les enfants d'une paroisse en âge de scolarité, sauf se fier aux locaux qui peuvent être condamnés ou supprimés. L'école de 18 classes que l'on projette pour Ste-Cunégonde ne sera pas suffisante pour recevoir toutes les filles qui voudraient s'inscrire.

Notre représentant a rencontré M. Ernest Gosselin, I.C., commissaire du district Ouest de la Commission des Ecoles Catholiques, concernant la situation de la nouvelle école, que le Bureau Central de la Commission doit construire bientôt dans la paroisse de Ste-Cunégonde.

M. Gosselin dit qu'il est regrettable que l'on n'ait pas donné aux commissaires du Bureau Central toutes les informations et les statistiques concernant la paroisse de Ste-Cunégonde lorsqu'ils eurent à décider du nombre de classes que la nouvelle école doit avoir. C'est certain, dit-il, que leur décision aurait été toute autre s'ils avaient eu les renseignements nécessaires.

La paroisse de Ste-Cunégonde, je l'ai dit, a pratiquement atteint son développement maximum de sorte que le nombre de filles à instruire peut s'évaluer facilement par la population actuelle. Mais trouver ce nombre il faut analyser la situation avec impartialité, se rappeler de toutes les conditions et surtout de ne pas chercher à accommoder l'école projetée à un budget épais, plutôt que de l'accroître à la solution définitive d'un problème qui ennuie tous les intéressés.

On prétend, en certains lieux, que la paroisse de Ste-Cunégonde a une tendance à péricliter comme d'autres l'ont fait depuis quelques années, et que sa population va diminuant. Les statistiques paroissiales, cependant, prouvent le contraire, car en 1917 nous avions 2000 familles, et en 1926 on rapporte 2200. C'est d'ailleurs un fait notoire que les familles anglaises qui demeurent entre le C. P. R. et la rue St-Jacques quittent notre paroisse, et sont remplacées par des familles canadiennes-françaises, ayant plusieurs enfants.

Il est peut-être vrai que l'on ne peut pas toujours juger le nombre des enfants par les familles, en effet, on remarque que quartiers modernes où le chiffre des familles augmente, qu'il n'y a pas d'augmentation dans le nombre des enfants.

Comme je viens de le dire, dans notre quartier il arrive assez souvent, lorsqu'une famille quitte notre paroisse, et qu'elle est remplacée immédiatement par une autre venant de la campagne avec de nombreux enfants; on vient tenter fortune en ville.

Voici les statistiques scolaires de l'Académie Ste-Cunégonde atendant ces avancées:

Table with 3 columns: Année, Inscription, Fréquentation. Rows for 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927.

La diminution remarquable dans ce tableau après 1923 s'explique. Vu l'augmentation constante des élèves, on a dû chercher des locaux pour les loger, l'Académie étant trop petite; et c'est ainsi qu'on a retiré de l'Académie un certain nombre d'élèves, pour les placer sous la direction des RR. Soeurs Grises, à l'Asile Sainte-Cunégonde. Ces locaux existent encore et nous avons eu, cette année, une inscription de 125 filles et une fréquentation de 120. Ces chiffres ajoutés à ceux de l'Académie nous donnent:

Table with 3 columns: Année, Inscription, Fréquentation. Rows for 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927.

Notre inscription a donc été portée de 611 qu'elle était en 1917, à 883 en 1927, soit une augmentation de 272. Ce n'est pas précisément une paroisse qui périclite qui peut montrer des statistiques semblables.

Voici maintenant comment sont

ACHAT AU COMPTANT de BIBLIOTHEQUES et de LIVRES USAGES

LIBRAIRIE Wilfrid METHOT Ltée 1750 rue St-Denis

COIN OULBIER Tel. Lanovator 1788. Plateau 4022

M. Poirier Directeur de Funérailles.

EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES 6603 St-Laurent

CAL. 2416

Ghas. C. de Lorimier

TEL. BELL EST 1844. Fleurs Naturelles et Artificielles. 1605 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL (Vis-à-vis Théâtre St-Denis) Spécialité: Tributs floraux, funéraires.

DECES

SAINTE-DENIS. — A l'Hôtel-Dieu le 10 du courant, M. Joseph Saint-Innocent, âgé de 59 ans, fils de feu Edouard Saint-Denis et de Mme Edouard Mathieu.

BOURGEOIS. — En cette ville, le 12 du courant, à l'âge de 66 ans et 9 mois, est décédé M. Joseph Alfred Masson, époux de Marie-Louise Baudouin.

BOUSSEAU-DUQUETTE. — Saint-Eustache, le 11 du courant, à l'âge de 24 ans et 9 mois, est décédé à l'Hôtel-Dieu Antoine-Duquette, épouse de J.-Arthur Bousseau, sérant de la Banque Canadienne Nationale.

MASSON. — A Montreal, le 12 avril courant 1927, à l'âge de 48 ans 7 mois et 28 jours, est décédé Joseph Alfred Masson, époux de Marie-Louise Baudouin.

M. Poirier Directeur de Funérailles. EQUIPEMENT DES PLUS MODERNES 6603 St-Laurent